

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2367 - 13 décembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

La mort de Mandela et l'hypocrisie des grandes puissances

p. 3, 8

Non à l'intervention militaire

**Hors d'Afrique
l'impérialisme français !**

p. 9



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Accord européen sur les travailleurs détachés
 - Transport en Île-de-France
- p. 5 ■ Lutte contre la fraude fiscale
 - Montebourg à la rescousse d'Orange, Bouygues et SFR
- p. 6 ■ Centres de rétention pour sans-papiers
 - Police et justice
 - Aussaresses, général tortionnaire
- p. 7 ■ Suppressions d'emplois à EADS
 - Délits d'initiés chez EADS
 - Dassault, une pauvre victime
 - Fil rouge
- p. 11 ■ Travail du dimanche
 - Jour de carence dans la fonction publique
 - Grévistes des classes préparatoires

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Nelson Mandela, de la lutte contre l'apartheid à l'accord avec la bourgeoisie blanche
 - Les gouvernements français complices de l'apartheid
 - Centrafrique : l'impérialisme français, premier responsable du chaos
- p. 10 ■ République dominicaine : racisme et xénophobie
 - Italie : capitalisme meurtrier à Prato
- p. 16 ■ Ukraine : une population prise entre deux feux
 - Espagne : aéroport de Ciudad real

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Renault Cléon
 - Sécurité sociale
 - Élections de délégués à EDF
- p. 13 ■ PSA Peugeot Mulhouse
 - PSA Poissy
 - Snecma Corbeil
- p. 14 ■ Délifrance Landevant
 - La Redoute Roubaix - Wattrelos
 - Hôpital de Calais
- p. 15 ■ RTM Marseille
 - RATP - dépôt de la Croix-Nivert
 - Ardoisières de Trélaté

Le congrès annuel de Lutte Ouvrière

Le congrès annuel de Lutte Ouvrière s'est tenu les 7 et 8 décembre en région parisienne. Le lendemain, Nathalie Arthaud a tenu une conférence de presse pour rendre compte de discussions et des décisions prises.

Le congrès a discuté sur la base des textes qui ont été soumis au vote et adoptés portant sur la crise de l'économie capitaliste mondiale, sur la situation politique internationale, sur la situation intérieure et sur les élections à venir. Tous ces textes seront publiés dans le prochain numéro de notre revue *Lutte de Classe*.

Comme à notre habitude, notre congrès a aussi laissé une large place aux interventions de camarades représentant des groupes militant sur les mêmes bases dans

leurs pays respectifs : en Côte d'Ivoire, en Haïti, en Turquie, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Italie, en Allemagne, aux Antilles, aux États-Unis et en Belgique.

Leurs interventions ont montré combien, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, l'économie s'enfoncé dans le marasme. Partout, la crise a eu pour conséquence des baisses de salaires. Partout, les droits des travailleurs ont reculé : sur la retraite, sur la santé, sur les indemnités chômage. Et partout, de nouveaux projets sont en cours pour encore les diminuer.

Même dans les pays où les gouvernements osent parler de reprise, comme en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, c'est une reprise de la spéculation boursière et des profits,

mais pas une reprise de la production industrielle et encore moins une reprise des embauches. Même dans ces pays, le chômage, la précarité et les bas salaires continuent de faire des ravages dans les classes populaires.

La situation n'est pas différente en France où les travailleurs sont placés face à la nécessité de se mobiliser pour défendre leurs intérêts propres. Pour défendre leur emploi, leur salaire et leurs conditions de travail, les travailleurs devront se battre contre le patronat mais aussi contre le gouvernement, tout de gauche qu'il se prétende. À la rapacité des premiers s'ajoutent toutes les mesures antiouvrières du second. Or, si presque tous les jours des catégories sociales différentes

descendent dans la rue pour défendre leurs revendications, les travailleurs, eux, n'ont pas fait entendre leur voix en tant que tels. Pourtant il est vital que la classe ouvrière intervienne, avec toute sa force et en ayant son propre programme.

C'est notamment pour faire entendre le camp des travailleurs et populariser ses revendications fondamentales que Lutte Ouvrière a décidé d'être présente dans les prochaines élections municipales et européennes. Elle le sera avec ses propres listes, avec son identité car il est indispensable que, dans ces élections, les intérêts et les objectifs des travailleurs soient exprimés de la façon la plus claire possible.



Réunion publique

avec

Nathalie ARTHAUD

« Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs »

BRIVE-LA-GAILLARDE

Jeudi 19 décembre à 20 heures
Salle Dumazaud, rue de Selves

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'apartheid fini, l'inégalité survit en Afrique du Sud

Si on n'a aucun mal à comprendre l'émotion qui a touché la population noire d'Afrique du Sud et du monde entier à l'annonce de la mort de Nelson Mandela, en revanche, celle des chefs d'État actuellement en poste ou qui l'ont été, y compris du temps où Mandela croupissait en prison, a de quoi écœurer.

Ils sont tous là, ces dirigeants ou ex-dirigeants, à se presser autour de la dépouille d'un homme qui avait consacré une partie de sa vie à combattre le régime infâme de l'apartheid. Un régime qui considérait l'immense majorité des femmes et des hommes d'Afrique du Sud tout à fait officiellement comme des sous-hommes, privés des droits les plus élémentaires.

Car ces grandes puissances représentées à l'enterrement de Mandela avaient toutes, soit approuvé le régime d'apartheid, soit laissé faire en détournant, plus ou moins ouvertement, le regard d'un système injustifiable.

Pour mettre fin à l'apartheid, il avait pourtant fallu que, des années durant, des milliers et des milliers de femmes et d'hommes se lèvent et se battent, risquant la prison et risquant leur vie. Mandela fut l'un de ceux-là. Il réussit, grâce à son courage et à sa détermination, à symboliser ce combat.

Mais il usa aussi de toute son influence pour que la fin de l'apartheid s'accomplisse sans heurts pour les classes dominantes, pour les riches, constitués à 90 % de Blancs. Il devint l'apôtre d'une « réconciliation » qui mit fin certes à l'apartheid institutionnel, pour en perpétuer un autre, social celui-là, pas moins rigoureux.

Si une mince frange de la bourgeoisie noire a pu accéder aux affaires, le sort de l'immense masse des Noirs du pays, privés de travail et de logements dignes, n'a pas changé.

Les bidonvilles y sont aujourd'hui toujours aussi nombreux, peuplés et miséreux. L'analphabétisme y reste répandu, l'exploitation est toujours féroce et la lutte de classe aussi rude et déterminée comme

en ont témoigné les affrontements dans les mines, ces derniers mois. Ceux qui protestent ont gagné le triste privilège de se faire matraquer, emprisonner, assassiner par des policiers... noirs comme eux.

Oui, Mandela a été tout à la fois l'homme qui a contribué à mener la lutte contre l'oppression et celui qui a permis que cette oppression se perpétue sous une autre forme. Une situation qui n'est malheureusement pas exceptionnelle.

L'aboutissement du combat de la population noire d'Afrique du sud ne pourra se réaliser que s'il se poursuit, là-bas comme ici en France, jusqu'à son terme, le renversement du capitalisme.

Les circonstances ont voulu qu'au moment même où les regards se tournent vers l'extrême sud du continent africain, la France entame son intervention en Centrafrique. Comme à chaque fois, le gouvernement justifie la guerre en expliquant que « nos » soldats agissent pour la meilleure des causes.

Il y a quelques mois, à propos du Mali, le gouvernement de Hollande expliquait qu'il intervenait contre l'expansion du terrorisme islamiste, ajoutant que cette intervention serait brève. Sauf que l'armée française patrouille toujours au Mali, sans y avoir ramené ni l'ordre, ni la sécurité, ni la stabilité.

Pour la Centrafrique, les choses seraient différentes, dit-on. Il ne s'agirait plus de soutenir un régime, mais d'intervenir pour ramener l'ordre dans un pays qui est en proie à des affrontements entre bandes armées. On voit mal ce que cela change !

L'ordre que Hollande essaye de rétablir, c'est celui des exploiters français et internationaux. Les mobiles de l'impérialisme français n'ont rien à voir avec la générosité désintéressée. Il s'agit pour la France de tenter de maintenir, autant que faire se peut, son influence dans cette zone de l'Afrique, ancienne partie de son empire colonial. Et si l'on ne trouve pas en Centrafrique de richesses exploitées, il y en a dans les pays alentour.

Hors d'Afrique les troupes françaises !

(voir nos articles en pages 8 et 9)

• Impôt sur la fortune

On ne donne qu'aux riches

L'impôt sur la fortune (ISF) vaut aux 7 630 contribuables les plus riches une économie d'impôts de 100 000 euros en moyenne. Tel est le bilan fait par le ministère de l'Économie. Cette année, le gouvernement attend de l'ISF des recettes un peu supérieures à 4 milliards d'euros mais il aura fait l'impasse sur 730 millions déduits des impôts des plus fortunés.

Si c'est moins voyant que le chèque de 30 millions d'euros envoyé à Madame Bettencourt en 2008 au titre du bouclier fiscal, cela représente néanmoins pour l'État un important manque à gagner comme à l'époque du bouclier fiscal, ce « symbole de l'injustice fiscale » que stigmatisait un certain

Jérôme Cahuzac, ministre du Budget, avant ses déboires fiscaux.

Hollande, dans son programme électoral, avait déclaré qu'il reviendrait « sur les allègements de l'impôt sur la fortune institués en 2011 par la droite en relevant les taux d'imposition des plus gros patrimoines ».

Dès octobre 2012, la réforme proposée se bornait à augmenter légèrement le taux d'imposition sur certaines tranches de l'ISF de 0,5 à 1,5 %, sans jamais rétablir le taux d'avant 2011 qui allait de 0,55 % à 1,8 %, en maintenant le seuil de perception à 1,3 million d'euros de patrimoine, au lieu de 800 000 euros avant 2011. Et, pour finir, le gouvernement a décidé de plafonner l'ISF en limitant l'ensemble des impôts payés à 75 % des revenus. L'esprit du gouvernement Sarkozy était sauvé

par Hollande..

Les revenus en question ne sont évidemment pas ceux de la modeste retraitée devenue assujettie à l'ISF sous prétexte que sa maison, sous l'effet de la spéculation immobilière, aurait pris une valeur astronomique, comme une certaine propagande le répétait. 90 % de la ristourne sont accaparés par les ménages dont le patrimoine dépasse 10 millions d'euros, officiellement, optimisation et évasion fiscales mises à part.

En ce qui concerne les

modestes retraités, mais aussi les travailleurs, tous les salariés, les petits contribuables en tout genre, ils ont vu arriver une feuille d'impôts salée, parfois pour la première fois de leur vie. Et pourtant leurs « revenus » ne viennent que de leur travail, pas de l'exploitation d'autrui, ni de la spéculation, ni de jetons de présence dans les conseils d'administration, les seules sources qui devraient être imposées, et lourdement.

Sylvie MARÉCHAL

• Accord européen sur les travailleurs détachés

La montagne a accouché d'une souris

Au terme de longues discussions sur le statut des travailleurs détachés, les vingt-huit ministres du Travail des États de l'Union européenne sont parvenus à un compromis lundi 9 décembre. Le ministre français Michel Sapin s'est félicité de cet accord «en tout point semblable» à ce qu'il voulait et qui, a-t-il dit, marque «la fin de systèmes quasi mafieux contre lesquels nous allons avoir les moyens de lutter».

Pourtant, l'accord conclu ne va pas bien loin et il est difficile d'y voir ce qui pourrait empêcher les dérives d'un système d'embauches qui arrange si bien les patrons.

Depuis 1996 et l'accord Bolkenstein, les travailleurs d'un pays européen peuvent être employés dans n'importe quel autre pays de l'UE aux mêmes conditions de salaire, d'heures de travail, de congés que le pays d'accueil. Mais les cotisations sociales payées par les patrons sont versées au pays d'origine, au tarif en cours dans ce pays. C'est donc pour les patrons un premier bénéfice, légal et dont ils ne se privent pas, lorsque ces cotisations sont inférieures à celles prévues par la loi française.

Mais il s'y ajoute une autre source de profits, celle-ci illégale, obtenue en contournant la législation au moyen d'une cascade de sociétés sous-traitantes basées à l'étranger, et dont certaines n'existent que par une boîte à lettres installée dans un immeuble. Pour les travailleurs embauchés par ce biais, cela se traduit bien souvent par des salaires bien inférieurs au smic, parfois de quelques centaines d'euros seulement, des heures de travail non payées, du travail au noir, des conditions d'hébergement indignes, etc.

Il y aurait actuellement en France officiellement quelque 150 000 travailleurs détachés, mais le ministère du Travail estime à environ le double ceux qui ne sont pas déclarés. La plupart sont employés dans le bâtiment, l'agriculture, la restauration et des sociétés d'intérim. C'est d'ailleurs à travers ces dernières que de grandes entreprises ayant pignon sur rue, tel Alstom, ont embauché du personnel. Les travailleurs détachés ne sont d'ailleurs pas seulement des étrangers. Plusieurs milliers de salariés français sont ainsi employés sur le sol français via des sociétés d'intérim basées au Luxembourg.

Selon Michel Sapin, le

compromis signé à Bruxelles devrait permettre de freiner le contournement de la législation du travail française pratiqué par de nombreuses entreprises. L'accord prévoit en effet un renforcement des contrôles, y compris sur la kyrielle de sous-traitants, et permettra à un État de poursuivre

un donneur d'ordre pour les fraudes opérées par un sous-traitant, du moins dans le secteur du bâtiment.

En France, le ministre du Travail a annoncé que les contrôles effectués par l'inspection du travail allaient être multipliés. Mais quand on sait que, dans le même temps, il a

la fois réduit les effectifs de cet organisme et les contrôles directs des entreprises effectués par ses agents – ce contre quoi ils s'étaient mobilisés début octobre – on mesure toute la portée de ses déclarations vertueuses, qui ne valent pas plus qu'un pet de lapin.

Marianne LAMIRAL

• Travailleurs français et étrangers

Même patron, même combat !

En réclamant un meilleur contrôle des conditions d'emploi de travailleurs détachés, Michel Sapin dit vouloir lutter contre le «dumping social», les patrons profitant des mauvaises conditions de travail et de salaire de ces travailleurs employés en France pour faire pression sur les travailleurs français.

Que le patronat use de toutes les ficelles en sa possession pour pressurer encore plus la classe ouvrière est une évidence. Mais si le recours aux travailleurs détachés est une de ses méthodes, c'est bien parce que la pression du chômage est là, qui contraint nombre de travailleurs à accepter des conditions d'emploi dégradées. Le gouvernement y a

aussi sa part de responsabilité en refusant toute mesure de contrainte à l'égard du patronat.

Heureusement, les patrons se heurtent parfois à une riposte. À plusieurs reprises, en 2003, 2005 et 2006, à Alstom-Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, des travailleurs grecs, indiens, roumains ou polonais employés par des sous-traitants ont fait grève pour réclamer le paiement de salaires qui leur étaient dus ou pour protester contre les heures supplémentaires impayées, l'absence de bulletins de salaires ainsi que des conditions de logement insalubres. Soutenus dans leur lutte par la CGT, les ouvriers des Chantiers et une

bonne partie de la population locale, ils ont fini par toucher leur dû. En 2006, à la centrale EDF de Porcheville, dans les Yvelines, le même Alstom avait fait appel à un sous-traitant pour embaucher une quarantaine de travailleurs polonais, subissant la même surexploitation. Après que la CGT eut fait appel à l'inspection du travail et porté plainte, la justice a fini par obliger la direction à se conformer à la loi française en versant les sommes dues.

La lutte solidaire des travailleurs français et étrangers est bien la meilleure arme pour mettre en échec l'arbitraire patronal.

M.L.

• Transports en Île-de-France

Moins vite, moins bien, plus cher

Les annonces de suppressions et de retards de trains suite à des pannes, à des « incidents d'exploitation » et autres « problèmes techniques », quand il ne s'agit pas de mystérieux « incidents divers », sont le lot quasi quotidien des quelque 3,3 millions de personnes qui empruntent chaque jour les lignes de RER et les trains qui relient les villes de banlieue à la capitale.

D'après le rapport du STIF, le syndicat des transports d'Île-de-France, les retards ont augmenté en nombre et en fréquence en 2013 par rapport à l'année précédente sur la majorité de ces lignes.

Les opérateurs peuvent toujours invoquer des éléments qui ne sont pas de leur ressort, comme les suicides ou

les colis suspects, pour décaler leur responsabilité, il n'en reste pas moins que la vétusté des infrastructures est la première cause des retards et des suppressions de trains, qui empoisonnent le quotidien de millions de voyageurs. Certaines caténaires de la ligne C du RER ont par exemple 80 ans ! L'usure est aussi celle du matériel roulant : 15 % des retards sont dus à des pannes de trains et leur nombre est insuffisant, de l'aveu même de la direction de la SNCF-Transilien, qui gère le secteur banlieue de la SNCF.

Le STIF met en avant les 4 milliards d'euros prévus entre 2006 et 2016 pour rénover et acheter de nouvelles rames, ainsi que l'enveloppe supplémentaire de 900 millions d'euros pour l'achat



de 91 nouveaux trains. Des sommes qui restent bien insuffisantes, surtout si on les rapporte au nombre d'usagers quotidiens qui galèrent sur ces lignes de banlieue !

Par contre, les augmentations successives du prix des billets et des abonnements

dont s'acquittent les banlieusards, pour avoir le droit d'être transportés de plus en plus mal, n'ont rien de dérisoire et ont subi pas moins de 18,55 % de hausse depuis mai 2010.

« Le STIF n'augmente pas les tarifs, il ne répercute que

la TVA » explique le conseil régional d'IDF... Tous ceux qui déboursent déjà plus de 100 euros par mois et qui vont voir les tarifs augmenter à nouveau au 1^{er} janvier apprécieront cette précision à sa juste valeur !

Nadia CANTALE

• Lutte contre la fraude fiscale

Piteuse comédie

Suite à l'affaire Cahuzac, ce ministre socialiste du Budget qui dissimulait un compte en Suisse, les parlementaires avaient fait assaut de proclamations guerrières contre les fraudeurs du fisc. Il s'agissait de récupérer les quelque cinquante milliards d'euros, au moins, volés chaque année au Trésor public. Et on allait voir ce qu'on allait voir!

Un an après, un projet de loi portant sur l'amélioration de la lutte contre la fraude fiscale a donc été dûment voté par la majorité socialiste. L'UMP, après avoir voté contre, a déposé un recours auprès du Conseil constitutionnel, lequel a rendu son verdict le 5 décembre.

Les « sages » rejettent la possibilité de la garde à vue durant 96 heures en matière de fraude fiscale, car elle n'est « ni un crime, ni une atteinte aux personnes ». Ils invalident les amendes calculées sur le chiffre d'affaires des sociétés

ou personnes impliquées au motif que « la peine doit être proportionnelle à l'infraction ». Ils invalident également la possibilité de perquisitions domiciliaires sur « le fondement de documents obtenus illégalement ». Le fait est que les présumés fraudeurs du fisc ne sont pas de pâles voyous de banlieue, mais d'honorables citoyens que les membres du Conseil constitutionnel et les députés UMP peuvent croiser à l'Assemblée, à la chasse, voire à l'anniversaire de leur belle-mère. Il s'agit donc d'avoir de la délicatesse...

Les députés socialistes qui avaient concocté la loi affirment que l'essentiel a été préservé puisqu'il reste la création d'un poste de procureur fiscal. Ils oublient volontairement que leur gouvernement, comme les précédents, n'a de cesse de réduire les effectifs et les moyens de l'administration fiscale, la désarmant ainsi devant les fraudeurs, particulièrement les gros.

Alors que les députés dis-courent et que les conseillers censurent, les officines d'optimisation fiscale ou de gestion de fortune qui aident les riches particuliers à frauder légalement le fisc ont pignon sur rue. Les services financiers des grandes entreprises font circuler à la seconde des fortunes de

paradis fiscal en paradis fiscal. Les grandes banques ont des centaines de filiales basées dans les endroits les plus exotiques pour faire ce même genre d'optimisation à leur compte ou à celui de leurs clients. Des entreprises géantes ne payent, au vu et au vu de tous, aucun impôt dans aucun pays. Mieux encore, l'État organise lui-même la baisse continue de l'impôt des plus riches et le pillage de ses caisses par les capitalistes.

Mais les députés, déjà incapables de lutter sérieusement contre des margoulines à la Cahuzac, ne risquent pas de s'attaquer à cette vaste fraude qu'est le fonctionnement normal de la société capitaliste.

Paul GALOIS

Montebourg à la rescousse d'Orange, SFR et Bouygues

Depuis un an, Orange, SFR et Bouygues font l'éloge de la norme de communication 4G qui, expliquent-ils, permet un débit plus élevé que la 3G. Ils ont donc présenté cette technologie, facturée 5 à 10 euros par mois, comme un atout par rapport à leur concurrent Free. Or le patron de Free Xavier Niel vient d'annoncer qu'il allait offrir à ses abonnés la 4G au prix de la 3G. Voilà qui oblige Orange, SFR et Bouygues à répondre par des baisses de prix, et donc à réduire leurs marges. Ils viennent cependant de trouver un appui bienvenu du côté du gouvernement.

Benoît Hamon, anciennement champion de la « gauche » du PS et maintenant ministre chargé de la Consommation, a appelé les usagers à être vigilants sur la qualité de service. « Une stratégie low cost conduit nécessairement à un sous-investissement dans les infrastructures, à une dégradation du service rendu et à des destructions d'emplois », a aussi expliqué le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg, avec sa consœur Fleur Pellerin, chargée de l'Économie numérique.

En janvier 2012, après l'offre low cost de Free sur la 3G, Arnaud Montebourg, qui n'était pas encore ministre, avait pourtant « tweeté » : « Xavier Niel vient de faire avec son nouveau forfait illimité plus pour le pouvoir d'achat des Français que Nicolas Sarkozy en cinq ans. » Mais depuis, il est manifestement devenu sensible aux arguments des gros opérateurs téléphoniques, ravis de ses nouvelles déclarations, s'ils ne les ont pas tout simplement dictées.

Curieux, tout de même, de voir des apôtres de la concurrence, présentée comme le meilleur atout pour le pouvoir d'achat, se muer en défenseurs des requins SFR, Orange et Bouygues. Bien sûr, Free, qui se présente comme le Petit Poucet de la bande, n'est pas forcément le moins vorace des quatre. Mais il faut croire que les trois autres ont de meilleures relations, en tout cas plus de poids auprès de Montebourg.

Michel BONDELET

• Fiscalité

Quand Ayrault fait de la prospective

Le Premier ministre a profité de son voyage en Chine pour annoncer qu'il faudra dix ans pour mener à son terme ce qu'il appelle la « réforme fiscale ». Après les déclarations contradictoires sur la pause fiscale annoncée pour 2014 par un ministre mais qu'Ayrault avait reculée à 2015, puis l'annonce que la réforme fiscale allait

prendre au minimum le temps du quinquennat... maintenant c'est le double, dix ans.

En ce qui concerne le contenu de cette prétendue réforme, la seule annonce précise d'Ayrault est qu'il faudra se pencher sur la fiscalité locale. Cela laisse présager des augmentations importantes de la taxe d'habitation et de la taxe

foncière, sous prétexte que les valeurs locatives qui servent de base à leur calcul seraient inchangées depuis 1970...

Ayrault a expliqué sans gêne que « la réforme se fera par étapes et sans brutalité » ! Mais dès le 1^{er} janvier, il augmente la TVA de façon brutale pour qu'elle rapporte six milliards de plus, pris dans les poches

de tout le monde, sans distinction entre les plus riches et les plus pauvres. Et on peut être certain qu'il ne faudra pas attendre cinq ans, et encore moins dix, pour que le gouvernement fasse de nouveau les poches des salariés, sous prétexte d'équilibrer le budget.

Cédric DUVAL

Des députés à l'écoute de leurs mandants

Avec le projet de loi de finances rectificative pour 2013, mardi 10 décembre, les députés ont adopté un amendement qui exonère « les entreprises ayant des stocks à rotation lente » du plafond qui limite le montant des frais financiers qu'elles peuvent déduire de l'impôt sur les sociétés. Cela promet aux entreprises qui en bénéficieront une substantielle réduction d'impôt.

L'amendement en question a été présenté par quatre élus du Parti socialiste : Thomas Thévenoud, député de Saône-et-Loire et plus précisément d'une circonscription qui comprend notamment Mâcon, Pouilly-Fuissé, Saint-Véran et Moulin-à-Vent, Vincent Feltesse, député de Bordeaux, Laurent Grandguillaume, député de Côte d'Or, donc de Bourgogne, et Matthias Fekl, député du Lot-et-Garonne, secteur de la Côte de Buzet. Mais s'il se trouve que cette nouvelle niche fiscale bénéficiera essentiellement aux producteurs de vin, ce ne peut



L'hémicycle objet des attentions de certains parlementaires.

être qu'un hasard.

Christian Eckert, rapporteur général socialiste du projet de loi de finances rectificative s'est opposé à une mesure qui allait « ajouter un trou de plus à l'impôt sur les sociétés », et profiter « au petit

viticulteur de Saône-et-Loire, mais aussi à LVMH et aux grands groupes et grandes maisons de champagne ». Contre lui, nos quatre députés ont reçu le soutien de Gilles Carrez, président UMP de la commission des finances, et de

Catherine Vautrin, députée UMP de la Marne et conseillère municipale de la ville de Reims... en Champagne.

C'est ce qui s'appelle un amendement d'origine contrôlée.

Jean-Jacques LAMY.

• Centres de rétention pour sans-papiers

Aucune amélioration sous Hollande

Cinq associations d'aide aux migrants publient leur rapport 2012 sur l'enfermement et l'éloignement forcé des personnes étrangères. Elles font le même constat que l'an dernier : Hollande n'a pas tenu ses promesses, bien au contraire.

Quand il était candidat à la présidentielle, Hollande avait assuré que le recours à la rétention administrative des étrangers sans papiers devrait « redevenir l'exception, et non un instrument banal de procédure ». Mais dans ce domaine comme dans bien d'autres, rien n'a changé, et les sans-papiers sont toujours traités comme des délinquants. Les placements en rétention administrative sont restés en nombre élevé (43 746), même s'ils ont légèrement

diminué par rapport à l'année précédente. Les éloignements forcés, eux, ont continué à augmenter, atteignant 36 822. Si la rétention de familles entières est devenue une exception dans la métropole, elle est restée la règle à Mayotte, où 3 990 enfants étrangers (y compris des enfants isolés) ont subi un enfermement.

Sous le gouvernement Sarkozy, les lois s'étaient succédé pour réprimer plus durement les étrangers sans-papiers. En août 2011, la durée de rétention maximale passait de 30 à 45 jours. Le délai de rétention administrative non soumise à autorisation préalable du juge des libertés et de la détention était porté de 48 heures à cinq jours. Le gouvernement Hollande et la chambre des députés, à majorité PS, ne sont revenus sur aucune de ces mesures

indignes. En conséquence, 60 % des personnes éloignées du territoire français en 2012 l'ont été avant que le juge des libertés et de la détention ait pu intervenir.

Une réforme de la loi concernant les immigrés est annoncée pour... l'été 2014. Le gouvernement a été plus rapide pour prendre une nouvelle mesure contre les sans-papiers: il a constitué en octobre dernier des tribunaux d'exception au sein de l'aéroport de Roissy et du centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, ce qui permet de juger les sans-papiers au pied de l'avion, et loin de la famille ou des amis qui auraient pu les soutenir. Une mesure odieuse qui situe le gouvernement Hollande dans la droite ligne de Sarkozy et Hortefeux.

Valérie FONTAINE



• Police et justice

Chacun est « prévenu » selon son rang

Manuel Valls a annoncé le 11 décembre le limogeage de Christian Flaesch, suite à un coup de téléphone qui a fait trop de bruit. Le juge chargé de l'enquête sur le financement de la campagne électorale de Sarkozy devait en effet convoquer Brice Hortefeux, fidèle de l'ancien président et ex-ministre de l'Intérieur. Le commissaire Flaesch, nommé directeur de la police judiciaire parisienne par le même Hortefeux et toujours en poste, avait alors pris son téléphone pour prévenir amicalement son ancien chef et bienfaiteur.

Hélas, dans le cadre d'une autre affaire, l'ancien ministre

était placé sous écoute par un service concurrent de celui de Flaesch. Le coup de téléphone ou plutôt les trois conversations amicales entre Hortefeux et Flaesch sont ainsi arrivées au journal *Le Monde* qui a publié l'histoire, suggérant qu'elle relevait de la guerre des polices. Le poste de directeur central de la police judiciaire devait en effet se libérer prochainement.

Quoi qu'il en soit de cette concurrence au sein de la police, le coup de fil à Hortefeux serait un procédé habituel. C'est en effet l'usage, paraît-il, que les responsables de la police préviennent les personnalités de leurs convocations chez les juges. Simple question

de courtoisie, disent en chœur grands commissaires, juges spécialisés dans les affaires délicates, politiciens de haut vol, journalistes connus et patrons de grandes entreprises.

Les jeunes ou moins jeunes qui se font contrôler en allant acheter une pizza au coin de la rue, les syndicalistes que des juges somment de donner leur ADN pour le fichier des délinquants et les présumés coupables qui se font embastiller des mois sans avoir rien fait seront contents d'apprendre que, dans la police, la courtoisie est de rigueur.

Paul GALOIS

Aussaresses, général tortionnaire

Le général Paul Aussaresses vient de mourir paisiblement à 95 ans. Il s'était fait connaître en 2000 suite à un entretien avec une journaliste du quotidien *Le Monde* pour avoir été un des cadres de l'armée responsable de la torture en Algérie, notamment pendant la bataille d'Alger en 1957. Il avait avoué cette activité « sans remords ni regrets ». Les crimes commis par l'armée pendant les guerres coloniales recevaient ainsi une confirmation.

En 1943, Aussaresses avait intégré les forces spéciales de la France libre. Il avait reçu la Légion d'honneur et participé à la création du « 11^e choc », le bras armé rodé à tous les coups tordus du SDECE, l'ancêtre de la DGSE, le service de contre-espionnage français.

Aussaresses participa à la guerre d'Indochine sous les ordres du général Paris de la Bollardière. En 1957, il est sous les ordres de Massu qui, avec ses paras, mène la bataille d'Alger, c'est-à-dire arrête et torture en masse les habitants de la Casbah, le quartier algérien d'Alger, pour leur faire avouer où sont les militants du FLN. Aussaresses, le « commandant O », y est le maître d'œuvre de la torture, une méthode cruelle pour la population algérienne, et dont la honte rejait sur les militaires qui la pratiquent, comme sur les dirigeants politiques qui ferment les yeux sur son usage, en tête le dirigeant socialiste Guy Mollet.

De la Bollardière, qu'Aussaresses admirait, paraît-il, fut un des rares officiers généraux à dénoncer cette pratique en Algérie, mais cela ne freina pas l'ardeur des Massu, Bigeard ou Aussaresses, tous complices dans cette sale besogne. Au bout du compte, celle-ci eut pour résultat non pas de détruire vraiment l'organisation nationaliste du FLN mais, au contraire, de faire lever de nouveaux combattants bien décidés à chasser l'armée française d'Algérie.

Les méthodes des tortionnaires de l'armée française firent école. Aussaresses fut un de ses criminels et même un de ses enseignants.

nord-américaines puis auprès des cadres des armées d'Amérique du Sud, qui les mirent en œuvre sous les différentes dictatures, organisant la disparition de dizaines de milliers d'opposants dans toute l'Amérique latine entre 1960 et 1980.

Désormais doté d'un vaste carnet d'adresses d'officiers, Aussaresses passa la dernière partie de sa vie active comme représentant des marchands d'armes français. Mais, en 1982, le tortionnaire zélé eut envie de raconter ses exploits dans des entretiens avec une journaliste puis dans des livres. Il y justifia la torture, admit avoir tué personnellement 24 personnes, dont le dirigeant du FLN Larbi Ben M'hidi qu'il pendit personnellement. Il laissa entendre qu'il connaissait la vérité sur la mort du militant communiste Maurice Audin, vraisemblablement étranglé par le lieutenant parachutiste Charbonnier. Mais, ayant juré le silence à Massu, il n'en dit pas plus.

Ces aveux, qui mettaient à mal certains mensonges officiels, firent craindre à ses pairs qu'il puisse continuer à parler. Il fut mis en quarantaine par l'armée, on lui retira la Légion d'honneur et il fut même menacé de mort à plusieurs reprises.

Il y a un siècle, l'écrivain Anatole France, qui sympathisa avec le mouvement socialiste d'avant 1914, puis avec le mouvement communiste naissant, avait dénoncé l'armée comme « l'école du crime ». Aussaresses fut un de ses criminels et même un de ses enseignants.

Jacques FONTENOY

• Groupe EADS

Le scandale des suppressions d'emplois

Les 5 800 suppressions d'emplois annoncées par EADS en Europe, dont 1 700 en France, sont un nouveau scandale. Le groupe, dont le premier actionnaire est l'État français, prend prétexte de la baisse des commandes militaires en Europe pour annoncer un nouveau plan de licenciements. Quelques années à peine après le plan Power 8 qui avait déjà supprimé 10 000 emplois, c'est une nouvelle purge imposée aux salariés. Et en plus de son plan de suppressions d'emplois, la direction voudrait

baisser les salaires au nom de la « compétitivité ».

Pourtant, de l'argent, EADS en a. En 2012, EADS a annoncé officiellement 1,2 milliard d'euros de bénéfice. Mais ce chiffre, pourtant élevé, masque encore la puissance financière du groupe. Ainsi le chiffre d'affaires s'est monté la même année à 56,5 milliards d'euros, en hausse de 15 %. Et le carnet de commandes, largement rempli par les commandes d'Airbus pour les huit ans à venir, atteint, lui, la somme de 566 milliards d'euros. Enfin, il

ya aussi l'argent de Lagardère et de Daimler, les anciens actionnaires qui ont vendu leurs actions EADS en décembre dernier, et qui ne sont pas partis les mains vides.

Ces profits, mais aussi les fortunes de tous ces actionnaires d'aujourd'hui et d'hier, permettraient de maintenir tous les emplois, ceux des travailleurs en CDI comme ceux des CDD ou des intérimaires. Et avec un tel carnet de commandes, il y a du travail pour tous et au-delà.

Christian GASQUET



Délits d'initiés chez EADS

Les groupes Lagardère SCA et Daimler AG ont été renvoyés en correctionnelle, lundi 2 décembre, pour délits d'initiés dans la vente début 2006, d'actions EADS dont ils étaient actionnaires jusqu'à avril 2013. Devront comparaître devant le tribunal de grande instance de Paris sept hauts dirigeants d'EADS à l'époque, dont les deux principaux, son ancien président, Noël Forgeard, et l'ancien directeur général du marketing, Jean-Paul Gut.

Daimler et Lagardère sont soupçonnés d'avoir bénéficié d'informations privilégiées pour vendre chacun 7,5 % du capital en avril 2006, c'est-à-dire deux mois avant l'annonce

de retards du programme de livraison de l'A380, en raison notamment de problèmes d'assemblage. Cela leur avait évité de faire les frais de la baisse de plus de 26 % des cours de l'action EADS qui avait eu lieu dès le lendemain de cette annonce.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) avait ouvert une enquête, des associations de petits actionnaires avaient porté l'affaire au pénal, et le scandale avait provoqué une crise chez l'avionneur, ainsi que des remous politiques, l'État étant également actionnaire d'EADS. Mais finalement, personne n'avait été inquiété, ni Lagardère, ni Daimler, ni aucun des 17 cadres dirigeants qui

avaient vendu des titres EADS dans la même période.

Cela n'avait pas empêché les dirigeants du groupe aéronautique, au nom des prétendues difficultés rencontrées, d'engager un plan de restructuration, Power 8, prévoyant notamment plus de 10 000 suppressions d'emplois, dont les travailleurs, eux, avaient payé le prix fort.

Lagardère, Daimler et EADS ont, semble-t-il, été surpris de ce rebondissement judiciaire. Mais ils savent pouvoir compter sur une armada d'avocats grassement payés pour plaider leur cause. Il y a fort à parier que la procédure sera encore longue...

Marc RÉMY

• Levée d'immunité parlementaire

Dassault, une pauvre victime

Généreux, plutôt naïf, innocent comme l'agneau nouveau-né et franc... comme l'or. C'est l'autoportrait qu'a tenté de se tracer Serge Dassault, le sénateur UMP de l'Essonne, dans le Journal du Dimanche du 8 décembre.

Le milliardaire, propriétaire du Figaro et cinquième fortune du pays, y répondait indirectement à la demande de levée de son immunité parlementaire, émise par les juges qui enquêtent sur les achats présumés de votes aux élections municipales de la ville dont il avait précédemment été maire, Corbeil-Essonnes.

L'affaire du système de dons d'argent mis en place autour de Dassault et de son successeur UMP à la mairie avait rebondi il y a quelques semaines lorsqu'un personnage connu comme son homme de main à Corbeil, Younès Bounouara, déjà condamné en 2009 pour avoir menacé de mort

l'opposant Front de gauche à Dassault, avait été interpellé à l'aéroport de Roissy. Dans une conversation enregistrée discrètement et mise en ligne sur le site de Mediapart, Dassault reconnaissait avoir donné « l'argent » à Bounouara. Une somme de 1,7 million d'euros lui aurait été versée.

En 2009, le conseil d'État a annulé l'élection de Dassault pour cause de « dons d'argent » non enregistrés dans les comptes de campagne. Mais il ne faudrait pas croire qu'il a « le billet facile » ! Il lui « est arrivé de donner de l'argent ». Il a « acheté un camion à l'un, une pizzeria à un autre, des choses comme cela ». Ses rapports avec Bounouara, pourquoi y voir du mal ? Il avait « trouvé Younès sympathique. Il était franc. Il avait la langue facile et la fibre sociale ! Cela [lui] a plu. Il a été pour [lui] une aide locale. » Pour le récompenser, Dassault a donc aidé Bounouara à son tour, c'est normal n'est-ce pas ? « J'ai versé 400 000 euros pour

lui, résume le milliardaire, et il m'a demandé aussi de faire des chèques pour ses associés. Cet argent, 2 millions d'euros au total, a servi pour des investissements en Algérie... ». Et si l'argent venait du Liban, c'est que tout le monde n'a pas son compte à La Poste de Corbeil !

Un autre voyou aurait harcelé Dassault jour et nuit pour avoir lui aussi son petit cadeau : il a bien dû céder, lui verser 1,2 million d'euros, toujours au Liban, pour qu'il lui « fiche la paix et laisse [sa] famille tranquille ». Le calme n'a-t-il pas son prix ? Et il y a bien eu aussi, en dehors des périodes électorales, des « petites aides » pour aider les jeunes à s'en sortir...

Après tout cela, ceux qui prétendraient que les manipulations financières du capitaliste Dassault entretiendraient dans la ville un climat délétère ne seraient que des calomnieux, bien mal intentionnés à l'égard d'un homme aussi fondamentalement généreux.

Viviane LAFONT

fil rouge

Propos incendiaires

Lors d'une réunion de quartier, le maire UMP de Roquebrune-sur-Argens dans le Var a regretté que les pompiers aient été appelés « trop tôt » pour venir éteindre l'incendie d'un campement de Roms.

Dérapage ? Remontée intempestive d'un fond raciste, suivie de demande d'excuses ? Non, c'est bien pire. Ce maire de droite, confortablement élu mais faisant l'objet d'enquêtes pour détournement de fonds et pour escroquerie en bande organisée, se sent menacé par le Front national au scrutin de mars prochain. Il fait donc tout à fait consciemment de la surenchère raciste.

Et si un encore plus salaud que lui met le feu à un camp de Roms, il dira qu'il n'y est pour rien.

Les dégâts de la Marine

Le porte-avions Charles-de-Gaulle, fleuron de la marine nationale, va être à l'arrêt pour révision pendant dix-huit mois, à partir de septembre 2016. Mais malgré ses multiples avaries techniques, ou peut-être à cause d'elles, il continuera à remplir sa fonction principale : fournir un marché et des profits faciles aux industriels de

l'armement. La période de réparation est en effet facturée pour la modique somme de 1,3 milliard d'euros.

Hardi les gars, vire au lingot !

L'abominable vénalité de la presse

Le système de propagande sous Ben Ali, livre noir de la communication organisée par le dictateur tunisien déchu en janvier 2011, vient de paraître en Tunisie.

L'Agence tunisienne de communication extérieure veillait – ô surprise – à la diffusion de la « bonne image » du régime. 376 journalistes de grands quotidiens ou magazines internationaux y auraient contribué, notamment une agence française, Image 7, pour organiser un réseau d'influence en faveur de Ben Ali : pour une somme annuelle supérieure à 200 000 euros, selon le *Canard Enchaîné*, Image 7 décrochait des interviews pro-Ben Ali ou pro-régime.

Parmi ces amateurs de vacances en Tunisie tous frais payés figurent, selon le « Livre noir », des signatures connues du *Figaro*, de France2, de *Paris Match*, du *Nouvel Observateur* et d'autres.

La légendaire objectivité de la presse française a donc besoin d'incitations ?

• Nelson Mandela

De la lutte contre l'apartheid à l'accord avec la bourgeoisie blanche

Les funérailles de Nelson Mandela, regroupant nombre de chefs d'État, sont l'occasion d'un de ces concerts d'auto-satisfaction mêlée à une large dose d'hypocrisie que le monde des dirigeants bourgeois de la planète aime à mettre en scène. Ainsi Hollande, au nom de l'impérialisme français, rend hommage au militant anti-colonialiste que fut Nelson Mandela. Mais à l'époque de l'odieux régime d'apartheid, la France aussi opprimait bien des populations noires, et ses dirigeants étaient solidaires du régime sud-africain.

Nelson Mandela, né en 1918 au sein d'une famille importante de l'aristocratie tribale des Xhosa, faisait partie de cette toute petite élite noire ayant accès à une éducation universitaire lui ayant permis de devenir avocat. Mais l'avenir de cette couche sociale privilégiée par rapport à la masse des paysans et des mineurs noirs était bouché en Afrique du Sud par la volonté de la bourgeoisie blanche de masquer sa domination sur l'ensemble de la société par un racisme d'État.

L'apartheid, mode de domination de la bourgeoisie blanche

En créant un fossé presque infranchissable entre les Blancs (moins de 20 % de la population) et les Noirs ou les Indiens, le régime d'apartheid dirigé par le Parti national créait l'illusion d'une communauté d'intérêts entre tous les Blancs, qu'ils soient de riches propriétaires de mines ou bien simples employés ou ouvriers qualifiés.

Symétriquement, l'ANC (Congrès national africain), le parti auquel adhéra Mandela en 1944, défendait l'idée que tous les Noirs avaient les mêmes intérêts, qu'ils aspirent à diriger la société et à former une nouvelle bourgeoisie ou bien qu'ils soient ouvriers agricoles, mineurs manœuvres, domestiques... Comme ses compagnons de l'ANC, Walter Sisulu et Oliver Tambo, Mandela était bien décidé à éviter que la classe ouvrière sud-africaine se mobilise sur sa propre politique et n'ait rien d'un communiste. Comme il l'a lui-même raconté dans son autobiographie: « J'ai même interrompu des meetings du Parti communiste en me précipitant à la tribune, en arrachant les banderoles et en prenant le micro ».

Le régime d'apartheid mis en place à partir de 1948 était particulièrement odieux. L'État divisait la population en quatre catégories: Blancs, Indiens, Métis et Noirs. Les Noirs, bien que les plus nombreux, n'avaient pratiquement aucun droit. Ils ne pouvaient habiter que dans des zones restreintes du pays, et ne pouvaient se rendre dans les

entre membres des différentes catégories.

L'ANC et la classe ouvrière

La classe ouvrière, de plus en plus nombreuse avec le développement de l'activité minière et industrielle, n'acceptait pas cette dictature de la minorité bourgeoise blanche. Dans les années 1950, il y eut bien des grèves et des manifestations contre l'apartheid dans son ensemble ou certaines de ses dispositions. Mandela se méfiait des masses ouvrières. Comme il l'a écrit, « je pensais que l'ANC

ne devait participer qu'aux campagnes qu'elle dirigeait », et bien des fois les dirigeants de l'ANC sabotèrent des mouvements de grève qui leur échappaient. Toutefois leur influence sur les ouvriers noirs fut renforcée par le fait que les dirigeants stalinien du Parti communiste et de certains syndicats firent allégeance à l'ANC. Choissant une politique nationaliste, ils tournèrent le dos à la perspective de voir la classe ouvrière se mettre à la tête du combat des masses contre l'apartheid.

L'ANC suppliait le régime blanc de discuter avec elle d'un partage du pouvoir. Mais l'État durcit au contraire son oppression et réprima durement tout

mouvement, toute manifestation, comme celle de Sharpeville en 1960 où la police fit 69 morts et des centaines de blessés. L'ANC fut déclarée illégale. Après dix-sept mois de clandestinité, Mandela fut arrêté en 1962 et condamné à la prison à perpétuité avec cinq autres militants, dont un Blanc, au procès de Rivonia.

La classe ouvrière sud-africaine, la plus importante du continent, reprit de grandes luttes grévistes dans les années 1970. Elle entraîna la jeunesse scolarisée qui se souleva dans le township de Soweto en 1976. À nouveau la police mena la répression, faisant des dizaines de morts. Mais le massacre

n'arrêta pas le mouvement. La fin des années 1970 et les années 1980 connurent bien des grèves ouvrières, contestant à la fois l'exploitation patronale et l'oppression politique. Les patrons commençaient à reculer et se voyaient obligés, sous la pression, de reconnaître les syndicats noirs et de négocier avec eux. Les townships devenaient ingouvernables pour les autorités blanches, d'autant plus qu'une partie de la jeunesse blanche commençait à refuser de participer à la répression contre les travailleurs noirs.

Vers la fin de l'apartheid

C'est cette situation de moins en moins maîtrisable pour l'État, et potentiellement périlleuse pour la domination des capitalistes, qui amena les multinationales minières et avec elles l'impérialisme américain à pousser le régime à répondre enfin favorablement à partir de 1985 aux demandes de négociations que Mandela adressait régulièrement aux ministres du fond de sa prison. Ces négociations eurent lieu dans le secret, sans que ni le gouvernement ni l'ANC n'en informèrent les travailleurs noirs bien que leurs luttes et leurs sacrifices en soient la cause. Dans le dos des masses noires, Mandela arriva à un compromis avec le président Frederick De Klerk, qui incarnait cette nouvelle politique de la bourgeoisie blanche. En 1990, il fut libéré de prison.

Il fallut encore attendre quatre années de grèves et de révoltes réprimées dans le sang pour que la population noire puisse officiellement s'exprimer par le vote. Le régime qui porta Mandela à la présidence en 1994 donnait toute garantie à la bourgeoisie: indépendamment du résultat des élections, les postes à futur gouvernement étaient attribués à l'avance d'un côté à l'ANC et à ses alliés du Parti communiste et des directions syndicales, et de l'autre au Parti national de De Klerk et à ses alliés noirs de l'Inkatha.

Mandela mit alors en scène toute une série de gestes destinés à faire accepter à la majorité noire que le parti de l'apartheid, le Parti national, reste au pouvoir après presque cinquante ans d'oppression féroce. Il eut l'appui des dirigeants des grandes puissances et, symboliquement, il reçut le prix Nobel conjointement avec De Klerk. Le Parti national finit d'ailleurs par intégrer les

rangs de l'ANC, devenu le parti de toute la bourgeoisie sud-africaine, quelle que soit sa couleur.

Le nouveau visage de l'oppression

Le nouveau gouvernement, sous la présidence de Mandela, privatisa la poste et les télécoms. Son premier budget comportait une baisse de 6 % des salaires réels des fonctionnaires et de 10 % des crédits pour la santé. Les généraux, les chefs de la police, haïs par leurs victimes noires, restèrent en poste. Ils firent juste un peu de place pour intégrer dans leurs rangs des Noirs prêts eux aussi à tirer sur les travailleurs, comme ils l'ont fait en 2012 sur les mineurs de la mine Marikana. Quand Mandela, âgé de 81 ans, passa la main à un autre dirigeant de l'ANC, Thabo Mbeki, la transition entre un pouvoir blanc et un pouvoir « arc-en-ciel » avait été assurée sans que la propriété et les intérêts de la bourgeoisie sud-africaine aient été sérieusement menacés. C'est bien ce qui explique l'hommage des puissances impérialistes à l'ancien prisonnier politique.

Aujourd'hui, presque vingt ans après la fin de l'apartheid, une petite fraction de la population noire s'est enrichie au point de faire complètement partie de la grande bourgeoisie. Ces grands bourgeois noirs viennent d'ailleurs le plus souvent des rangs de l'ANC. C'est un succès pour la bourgeoisie noire. Mais les masses pauvres le restent tout autant qu'avant, bien que ce soient elles qui ont mené le combat pour faire disparaître l'apartheid. À présent elles sont opprimées par une police noire. Elles peuvent entendre des ministres noirs leur expliquer qu'il leur faut faire des sacrifices. Elles continuent de subir des conditions de travail, de vie et de logement indignes.

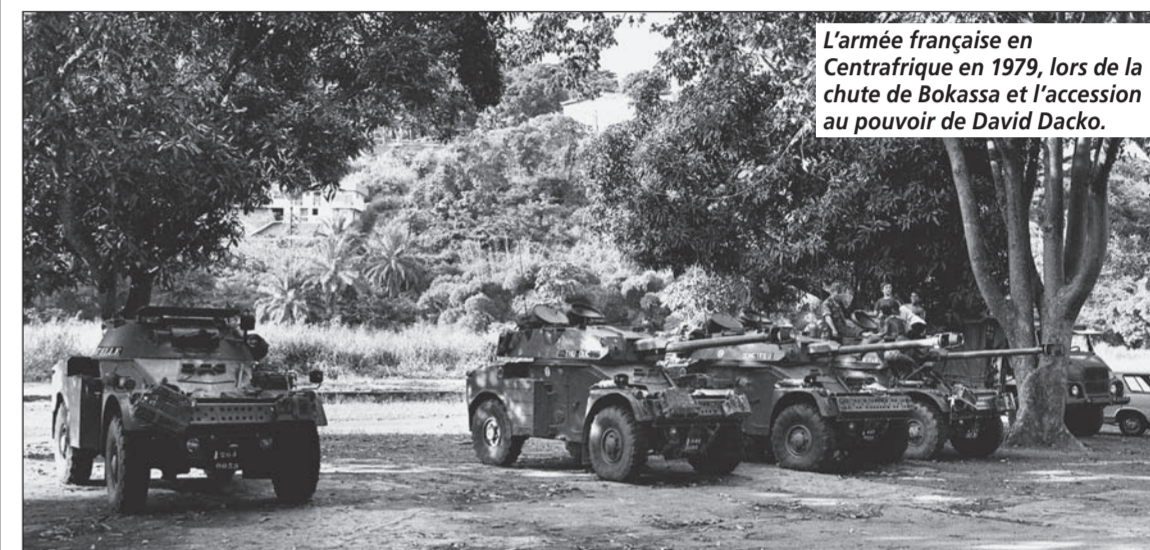
Si la couleur de peau n'est plus le critère principal, l'Afrique du Sud reste un pays toujours très inégalitaire. L'apartheid social n'a pas disparu. Le nationalisme de Mandela, même soutenu par le Parti communiste et les bureaucrates syndicaux, n'a pas changé le sort de la classe ouvrière, qui trime toujours pour le compte des capitalistes. En Afrique du Sud, le combat de dirigeants des grandes puissances et, symboliquement, il reçut le prix Nobel conjointement avec De Klerk. Le Parti national finit d'ailleurs par intégrer les

Lucien DÉTROIT

• Centrafrique

L'impérialisme français, premier responsable du chaos

L'armée française intervient désormais en Centrafrique, comme elle le fait au Mali. Le but de cette opération militaire est officiellement de mettre fin aux massacres et de désarmer les milices qui s'y livrent. À en croire les médias, la population, ou une partie d'entre elle, applaudit l'arrivée des troupes françaises. Après les tueries de ces derniers mois, cela se comprend aisément. Pourtant, s'il est un pays où la présence française a un triste bilan, c'est bien la Centrafrique.



Des troupes françaises y sont cantonnées presque sans interruption depuis l'indépendance. Cette présence n'a apporté au pays que pauvreté, dictature et au bout du compte la désintégration de l'État qui est à l'origine de la dramatique situation actuelle.

L'histoire de la Centrafrique est faite d'une longue suite de dictatures maintenues au pouvoir par la France, avant d'être lâchées quand elles ne faisaient plus l'affaire. Lorsque les colonies d'Afrique noire accédèrent à l'indépendance, l'objectif des gouvernements français de l'époque était, avant tout, d'instaurer un cadre leur permettant de continuer le pillage du continent.

Les grands ensembles territoriaux furent morcelés en pays sans véritable possibilité de développement économique, comme la Centrafrique ou le Mali totalement enclavés à l'intérieur des terres. Peu importait puisque qu'il s'agissait de continuer à drainer leurs richesses vers la métropole, et non de permettre une vie décente à leurs habitants. Les dirigeants des nouveaux États furent sélectionnés en fonction de leur soumission aux intérêts de l'ancienne métropole, ce qui écartait d'emblée ceux pour qui le bien-être de leur peuple était prioritaire.

Ainsi se forma un personnel politique constitué de prédateurs, n'ayant aucune base sociale dans la population, et dont Bokassa, qui se fit proclamer empereur de Centrafrique, ne fut qu'un représentant parmi d'autres.

Il y a bien longtemps que

la fiction que constituait l'État centrafricain s'est délitée, non pas sous les coups de bandes rebelles, mais simplement à la suite du pillage des rares ressources du pays par ses dictateurs, de concert avec l'impérialisme français et ses représentants. La seule base des dictatures successives fut l'armée française, qui a fait et défait les présidents depuis cinquante ans. Cependant le pays plongeait de plus en plus dans la misère et l'insécurité, privé d'écoles, d'hôpitaux, d'infrastructures en particulier dans cette région du Nord abandonnée depuis longtemps aux bandes armées.

L'intervention militaire en cours menée sous couvert d'une opération humanitaire ne vise qu'à tenter de perpétuer cette situation. L'armée française n'a certes pas encore un président de rechange à sortir de ses fourgons, mais son intervention donne du temps à Hollande pour en fabriquer un. Le 23 mars dernier, quand la Séléka, ce regroupement de bandes armées venues du Nord, entra dans Bangui, mettant la ville au pillage, et que son chef, Michel Djotodia, se proclama président, Hollande en prit acte. Il ne répondit pas aux appels au secours de l'ex-président Bozizé qu'il avait décidé d'abandonner. L'armée française ne bougea pas, mais préserva dès cet instant la possibilité d'une intervention militaire en gardant le contrôle de l'aéroport de Bangui.

Quant à la Séléka, à peine au pouvoir, elle éclata en autant de bandes armées qu'elle avait de

chefs. Sa dissolution officielle ne fut qu'une formalité. Les bandes de l'ex-Séléka mirent Bangui à feu et à sang, comme elles l'avaient fait du reste du pays, suscitant en retour la création de milices « anti-balaka » (anti-machettes), auxquelles on prête le soutien de l'ancien président Bozizé réfugié à l'étranger. Ces affrontements entre « ex-Séléka » et « anti-balakas » finirent par prendre l'allure de conflits religieux, la Séléka étant surtout composée de musulmans du Nord alors que la population centrafricaine est en majorité chrétienne.

C'est dans ce chaos entretenu depuis des décennies par la présence de l'impérialisme français que se place l'intervention d'aujourd'hui. Hollande a fixé comme objectif politique à cette opération la tenue d'élections fin 2014. Il s'emploiera d'ici là à faire émerger des chefs qui puissent prendre place dans la cohorte des dirigeants soutenus par Paris tout en continuant de garantir une place privilégiée aux trusts français. Loin d'être un facteur de sécurité pour la population, la domination de l'impérialisme français, garantie par son armée, est la cause principale de la pauvreté et des conflits qui ravagent la région. C'est elle qui fait que la Centrafrique, le Mali ou le Tchad restent des pays parmi les plus pauvres du monde.

C'est pourquoi il faut dire: hors d'Afrique les troupes françaises et l'impérialisme français!

Daniel MESCLA



Les gouvernants français complices de l'apartheid

Drapeaux en berne, soutiens appuyés, les dirigeants français rendent unanimement hommage à Nelson Mandela. Mais pendant longtemps leurs prédecesseurs ne trouvaient rien à redire au fait qu'il croupisse en prison pour avoir combattu les armes à la main le régime qui organisait la ségrégation raciale en Afrique du Sud. Au cours des années 1960 et 1970, alors que la répression s'abat-tait avec une violence extrême sur la population noire comme

lors des émeutes de Sharpeville, les dirigeants français entretenaient des relations étroites avec le régime de Pretoria.

C'est pendant cette période que des entreprises françaises allaient construire une centrale nucléaire en Afrique du Sud. Paris allait même continuer à aider les patrons français à vendre des armes au régime raciste de l'apartheid jusqu'en 1977. La collaboration des services secrets français et sud-africains était permanente.

L'ignoble dictature était consi-dérée par les puissances occidentales comme un rempart solide contre l'influence de l'Union soviétique dans le sud de l'Afrique, comme un régime fidèle à l'impérialisme qui garantissait à ses trusts l'accès à son or et à son uranium.

Le ton allait changer un peu avec l'arrivée au pouvoir de Mitterrand en mai 1981, qui permit l'ouverture à Paris d'un bureau de l'ANC, le parti de Mandela. Cette évolution

correspondait à celle des puissances impérialistes qui souhaitaient voir le pouvoir sud-africain évoluer pour éviter que le maintien du régime d'apartheid ne finisse par provoquer une explosion révolutionnaire. Mais cette ouverture n'alla pas jusqu'à empêcher en 1988 les tueurs de l'apartheid d'exécuter en plein Paris la représentante de l'ANC en France, Dulcie September, sans que les assassins soient jamais inquiétés.

Gilles BOTI

• République dominicaine

Racisme et xénophobie contre les travailleurs d'origine haïtienne

Dans le numéro de leur journal *La voix des travailleurs* paru le 23 novembre, nos camarades de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires d'Haïti (OTR-UCI) consacrent un article à la décision du Tribunal constitutionnel de Saint-Domingue de priver plusieurs dizaines de milliers de Dominicains de leur nationalité parce que nés de parents haïtiens. Nous en publions les extraits suivants.

La Cour constitutionnelle de Saint-Domingue, la plus haute instance juridique du pays, a décidé par un jugement rendu le 26 septembre 2013 de déchoir de la nationalité dominicaine environ 250 000 Dominicains d'origine haïtienne sous prétexte que leurs parents étaient des illégaux. « *Les enfants nés dans le pays de parents étrangers en transit n'ont pas la nationalité dominicaine* », peut-on lire dans la note de la Cour constitutionnelle.

Jusqu'en 2010, la République Dominicaine a théoriquement reconnu le droit du sol. Tous les enfants nés là-bas avaient ipso facto la nationalité dominicaine. Mais sous la houlette de l'ancien président Fernandez, la Constitution a été amendée en 2010. Les secteurs les plus réactionnaires et racistes de Saint-Domingue en ont profité pour régler leur compte aux Dominicains d'origine haïtienne, en annulant le droit du sol. La Cour constitutionnelle a enfoncé le clou en appliquant cette nouvelle disposition de la Constitution de manière rétroactive à partir de 1929, date des premiers grands exodes des travailleurs haïtiens vers la République Dominicaine.

En Haïti, le gouvernement Martelly a mollement réagi. Certains grands patrons haïtiens sont montés au créneau pour dénoncer le jugement de la Cour constitutionnelle de Saint-Domingue. Mais ceux qui ont donné le plus de la voix contre cette décision sont les leaders de l'opposition à Martelly et quelques organisations petites bourgeoises dites de la société civile qui ont organisé plusieurs sit-in devant les locaux de l'ambassadeur dominicain en Haïti

en guise de protestation.

Tout ce beau monde tente de se refaire une santé politique. Les jérémiades des uns, les larmes de crocodiles des autres sur le jugement de la Cour constitutionnelle de Saint-Domingue sont pour faire oublier leur responsabilité dans le désespoir des millions de travailleurs haïtiens qui sont prêts à sauter sur la première occasion pour fuir le pays.

Après l'indépendance du pays en 1804, toutes les richesses ont été accaparées par une minorité d'exploiteurs, laissant la grande majorité de la population dans la crasse et la misère. La politique de toute la classe politique, tantôt au pouvoir, tantôt dans l'opposition, n'a fait que renforcer cet état de chose jusqu'à aujourd'hui.

Certes la République Dominicaine n'a rien d'un pays riche sauf que son économie est un cran au-dessus de celle d'Haïti, et cela a l'effet d'un bol d'air qui attire les travailleurs et les pauvres haïtiens qui tentent par tous les moyens de gagner le territoire dominicain.

À l'image de ce qui se passe en Europe, en France notamment avec des partis d'extrême droite comme le Front national de Marine le Pen, aux USA avec l'aile la plus réactionnaire du Parti républicain, des partis xénophobes et racistes dominicains pointent cette immigration haïtienne aux yeux de leur population comme la responsable des maux dont souffre leur pays. En flattant les bas instincts des masses pauvres de leur population, ces populistes espèrent tirer profit de cette politique en se faisant élire maires, députés, etc.

• Italie, à Prato

Capitalisme meurtrier



Le matin du 1^{er} décembre, sept ouvriers ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessés dans l'incendie de l'atelier textile où ils s'entassaient pour travailler, dormir et manger.

Les alvéoles de 2 à 3 m² contenant les couchettes voisinaient avec les machines à coudre, les réserves de tissus et les réchauds pour se faire à manger, le tout au milieu des rats et dans la saleté. Le feu, probablement dû à un chauffage électrique défectueux, s'est propagé très vite. Une partie du bâtiment s'est effondrée sur elle-même et les travailleurs ont été piégés à l'intérieur par les barreaux aux fenêtres.

Cela ne s'est pas produit dans l'un des bagnes usines du Bangladesh, mais dans l'un des pays les plus riches du monde, dans la banlieue de Prato, en Toscane. L'entreprise « Teresa Moda » est chinoise, de même que les travailleurs, en majorité clandestins. Elle fait partie des 4 000 usines de confection chinoises enregistrées dans la banlieue sud de Prato, qui ne comptent parfois qu'une dizaine d'ouvriers et qui apparaissent et disparaissent au gré des commandes en sous-traitance qu'elles enregistrent de la part de marques de prêt-à-porter italiennes. Femmes, hommes et enfants s'y entassent et y travaillent douze heures par jour, parfois plus si les commandes l'exigent, pour des salaires n'excédant pas 800 euros mensuels pour les adultes. L'un d'eux a expliqué que comme la majorité de ses camarades de travail, il venait d'une province rurale du Sud-Est de la Chine, Wenzhou, et qu'on lui avait fait miroiter la possibilité de gagner 30 000 euros en trois ans, avant de retourner au pays.

Prato est la région italienne qui concentre les usines

textiles et de travail du cuir du pays. Comme les Zara et autres Auchan ou Wallmart, à l'origine de l'exploitation moyenâgeuse des travailleurs du Bangladesh ou d'Haïti, les patrons italiens du prêt-à-porter ont cherché à faire des économies sur la production : ils sont parvenus à le faire à domicile, en créant les conditions d'exploitation des pays pauvres à quelques kilomètres du centre historique de Prato.

Après ce drame, tous y sont allés de leurs commentaires indignés quant aux conditions de vie et de travail de ces ouvriers. Mais bien entendu, l'existence de milliers d'entreprises de ce genre, toutes concentrées dans le même périmètre, est connue. Le ministre du Travail a bien fait une déclaration sur la nécessité d'empêcher une telle exploitation, mais a reconnu lui-même que les moyens de contrôle sont devenus pratiquement nuls depuis les coupes dans les effectifs, dues aux derniers budgets d'austérité.

Les dirigeants politiques et patronaux tentent de faire oublier leurs responsabilités dans cette tragédie en

l'attribuant aux Chinois et à leurs « valeurs », qui seraient bien entendu différentes et moins « civilisées » que celles des Italiens. C'est d'autant plus scandaleux qu'ils sont bien placés pour savoir que cette surexploitation rapporte d'abord et avant tout aux patrons italiens. L'an dernier, une « mission Chine » a d'ailleurs été organisée par l'union industrielle de Prato et financée en partie par la région Toscane, pour négocier un assouplissement des conditions d'importation des produits textiles italiens en Chine, en contrepartie du développement des entreprises chinoises en Italie.

La surexploitation de ces travailleurs immigrés, clandestins ou non, n'est pas une exception. On se souvient de la révolte des travailleurs agricoles africains en Calabre et dans les Pouilles contre leurs conditions de vie et de travail, auxquelles s'ajoutaient les violences racistes. Plus généralement, le capitalisme italien détient le record européen du nombre de morts au travail, faute de respecter les conditions de sécurité les plus élémentaires. Italiens ou immigrés, les travailleurs du pays font face à une même offensive du patronat, déterminé à augmenter ses profits, quitte à ce que les travailleurs y laissent leur santé et leur vie. Les travailleurs chinois de Prato représentent une fraction de cette classe ouvrière, encore plus brutalement soumise à l'exploitation.

Nadia CANTALE

• Travail du dimanche

Vers une loi encore plus favorable au patronat

Comme prévu, lundi 2 décembre, le rapport sur le travail du dimanche a été remis au gouvernement. Seules certaines précisions n'avaient pas encore filtré dans la presse. L'auteur du rapport, Bailly, sinistrement connu pour ses plans de suppression de dizaines de milliers d'emplois à La Poste, va sans surprise dans le sens des demandes du Medef. Il préconise le passage de cinq à douze des dérogations d'ouverture le dimanche et la redéfinition des zones où l'ouverture dominicale deviendra la règle.

Le Premier ministre, Ayrault, s'est empressé d'approuver ces orientations, promettant une nouvelle loi pour l'année 2014. S'il n'a pas répondu favorablement à la demande des patrons du bricolage d'étendre la dérogation permanente d'ouverture du dimanche dont bénéficient déjà ceux de la jardinerie et de l'ameublement, il a promis des mesures transitoires revenant à leur permettre de ne pas respecter la loi jusqu'à ce qu'on la change en leur faveur.

Avec le jésuitisme qui le caractérise sur la forme comme sur le fond, le Premier ministre s'est fait le défenseur du repos dominical. Mais sous prétexte de souplesse, il exauce les prières des organisations patronales qui avaient fait monter la pression depuis la rentrée de septembre. Déjà de nombreux salariés travaillent le dimanche parce que c'est nécessaire, dans les transports ou les hôpitaux. Mais des employeurs ont réussi au cours du temps à obtenir de

pouvoir exploiter leurs salariés même le dimanche : au nom des risques de perte de matières premières comme dans les laiteries, ou encore pour des raisons de fréquentation touristique.

Pendant longtemps, l'ouverture dominicale était assortie de certaines compensations, le doublement du salaire ou une journée de repos compensatoire. Mais au fil de l'offensive patronale, non seulement le travail du dimanche s'est généralisé avec aujourd'hui plus d'un tiers des salariés devant se rendre au travail ce jour-là, mais les compensations disparaissent. C'est déjà le cas pour les travailleurs saisonniers, mais aussi pour les salariés des zones touristiques créées par la loi Maillé de 2009.

Sans libéraliser totalement le travail du dimanche, ce que ne réclame pas le patronat, le gouvernement lui promet d'élargir les zones touristiques. Cela devrait permettre aux patrons de faire du profit ce jour-là, en



versant des salaires réduits. Les entreprises de moins de onze salariés n'auraient ainsi plus aucune obligation salariale en la matière, alors que bien souvent ce sont des franchisés de grandes chaînes. Bien sûr, Ayrault prend le soin d'insister sur le « volontariat » comme clé de voûte pour le travail dominical. Mais qu'est-ce que cela peut signifier lorsque l'on vient signer son contrat d'embauche dans une boutique qui est déjà ouverte sept jours sur sept ?

La loi à venir promet de faciliter un peu plus la réalisation des objectifs des patrons qui profitent à plein de cette période de crise pour imposer des reculs de la condition des travailleurs.

Gilles BOTI

• Dans la fonction publique

Le jour de carence et ses dégâts

Selon une étude rendue publique lundi 9 décembre par le groupe Sofaxis, premier courtier français en assurances pour la fonction publique, le nombre d'arrêts de courte durée pour raisons de santé des fonctionnaires territoriaux et des agents hospitaliers aurait chuté en 2012, pour la première fois depuis six ans.

Le nombre d'absences d'une journée aurait reculé de 41 % dans les hôpitaux (hors les 32 gros CHU) et de 43 % dans les collectivités territoriales. La tendance serait la même pour les arrêts de deux et trois jours. Et l'enquête de conclure : « La mise en application d'un jour de carence en maladie ordinaire explique probablement ce phénomène. »

En plus d'alimenter la propagande contre les arrêts maladie prétendument injustifiés et contre les fonctionnaires, cette enquête intervient à quelques semaines de la suppression, au 1^{er} janvier 2014, de la journée de carence dans la fonction publique décidée sous la présidence de Sarkozy à la fin de l'année 2011.

La ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a contesté les résultats de cette enquête, soulignant à juste titre que les assureurs étaient ceux qui avaient « le plus intérêt à ce qu'on ne supprimât point le jour de carence ou à ce qu'on l'augmente ». En effet, cette étude ne porte d'après ses auteurs que sur 350 200 agents territoriaux sur un effectif total de 1,8 million, et 116 000 agents hospitaliers sur 1,1 million. Que valent des conclusions tirées sur une fraction aussi restreinte des personnels

concernés ?

De toute façon, même si ces conclusions étaient avérées, il n'y aurait aucune raison de s'en réjouir, bien au contraire. Les salariés qui renoncent à s'arrêter n'en sont pas moins malades et quand ils continuent à travailler, c'est au détriment de leur santé, voire de celle des patients quand ils travaillent dans des hôpitaux.

D'ailleurs, la même étude met aussi en lumière une augmentation de la durée des arrêts maladie, relevant que « depuis 2007, la gravité des arrêts a augmenté de 16 % dans la fonction publique territoriale et de 10 % à l'hôpital ». Cela concerne en particulier les troubles musculo-squelettiques comme les tendinites, auxquels sont soumis fréquemment les aides-soignants, les brancardiers, les agents de la voirie et de très nombreux travailleurs de la fonction publique.

En supprimant cette journée de carence, le gouvernement, une fois n'est pas coutume, tient une des promesses de campagne de Hollande. Mais il a tout de même attendu toute l'année 2013 et imposé ainsi aux travailleurs du secteur public que la maladie contraignait à s'arrêter une année supplémentaire de perte sur leur salaire.

Marc RÉMY

• Classes préparatoires

Les enseignants des CPGE ciblés par Peillon

Lundi 9 décembre, plusieurs manifestations régionales ont témoigné du rejet des propositions du ministre Peillon par une très large majorité des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les 8 000 enseignants accueillant dans les lycées des élèves titulaires du baccalauréat. À Paris, les manifestants étaient 5 000 selon le SNES, le syndicat majoritaire dans l'Éducation nationale.

Depuis quelques semaines, les discussions sont en cours sur la réforme du statut des enseignants du secondaire. Ceux des CPGE ont été les premiers à se mobiliser pour s'opposer à un projet qui, s'il était appliqué, diminuerait les salaires ou augmenterait le nombre d'heures d'enseignement à leur charge. Le taux

des grévistes en CPGE était voisin de 90 %, atteignant 100 % dans de très nombreux établissements. Certains ont d'ailleurs poursuivi la grève mardi 10 et mercredi 11 décembre.

On comptait aussi parmi les manifestants des professeurs du secondaire conscients du fait que la tactique employée par le ministre consiste à opposer les enseignants en zones d'éducation prioritaire, dont les conditions de travail sont bien plus pénibles, à leurs collègues de CPGE. Cela ne peut qu'être le prélude à une aggravation généralisée du travail pour tous, et, donc, à une dégradation des conditions d'étude des élèves. Les économies réalisées aux dépens des enseignants et des étudiants des « classes prépa » n'auraient de toute façon

aucun rapport avec ce qui serait nécessaire en nombre d'adultes, en locaux, en matériels, en accès à la culture aux élèves des collèges et lycées de ZEP. L'argument avancé par Peillon sur ce thème et repris à bas bruit par certains syndicats n'est qu'un prétexte.

En dehors des CPGE, l'ensemble des enseignants, même en lycée, restent peu mobilisés, d'autant que le SNES a consciemment négligé de s'adresser à eux dans leur ensemble. Pourtant le projet de Peillon consiste bel et bien, malgré son habillage, à faire en sorte que les professeurs soient moins payés, qu'ils enseignent plus longtemps et qu'au total moins d'argent public soit consacré à l'éducation des jeunes.

Correspondant LO

• Renault-Cléon (Seine-Maritime)

Les élections professionnelles Un reflet de la colère des salariés

Moins de neuf mois après la signature de l'« accord de compétitivité » imposé par la direction de Renault avec la complicité des syndicats signataires, et alors que les nouveaux horaires s'appliquent depuis le 1^{er} novembre, le jeudi 5 décembre se déroulaient les élections professionnelles à l'usine Renault-Cléon.

Les travailleurs de Cléon ont donné une majorité absolue au syndicat CGT et à ses militants, qui ont été les seuls à proposer les débrayages et les journées de grève de décembre 2012 à la mi-mars 2013 à l'ensemble des travailleurs de l'usine, en lien avec les autres sites du groupe, pour tenter de faire reculer la direction.

À l'évidence, ce vote sanctionne les syndicats qui ont conclu un accord avec la direction. Celui-ci impose la suppression de plus de 8 000 postes sur le groupe, vole jusqu'à 21 jours de congés aux salariés de Cléon (salariés en 2 x 8 h). Il impose la poursuite de la décroissance des effectifs de l'usine, qui a déjà perdu 527 emplois CDI au cours des quatre dernières années, le blocage des salaires au cours des trois prochaines années, et des menaces sur l'activité Ingénierie.

Par rapport aux dernières élections de 2009, tous collèges confondus, le syndicat CGT progresse de 2,7 points

en délégués du personnel (50,7% des voix exprimées) et de 2,5 points au Comité d'entreprise (51,7% des voix exprimées). Dans le collège ouvrier, c'est plus de 72% des votants qui ont choisi la CGT et plus de 35% dans le collège Etam (techniciens, employés, agents de maîtrise).

Ces élections, dans ce contexte particulier, étaient pour de nombreux travailleurs un moyen de continuer à exprimer leur refus des plans de la direction. À l'annonce des résultats, une atmosphère de victoire régnait dans les ateliers et dans les services: sourires complices, cris de victoire et la tête des mauvais jours des directeurs.

Ce ne sont évidemment pas des élections qui mettront un coup d'arrêt à la politique de la direction, mais cela fait plaisir de se retrouver nombreux avec ceux qui ne baissent pas les bras. Et le résultat est au moins le reflet de la colère et des inquiétudes de l'ensemble des salariés de Cléon.

Correspondant LO

• Élections de délégués à EDF

Nouveau recul de la CGT

Les élections des délégués ont eu lieu le 22 novembre à EDF, ainsi que dans les entreprises issues de l'éclatement de l'ancienne EDF-GDF, à savoir ERDF, GDF-Suez, RTE, GRDF.

À EDF, le déclin de la CGT, entamé depuis plusieurs années, se poursuit, bien qu'elle demeure toujours le premier syndicat de l'entreprise en valeur relative. Elle a obtenu 37,5% des voix, en perdant 4,5%. Aux précédentes élections professionnelles, en 2010, elle avait déjà reculé d'autant, ce qui fait moins 9% par rapport à 2007. À ERDF et RTE, la CGT obtient cependant de meilleurs résultats.

Sur l'ensemble du pays, la situation n'est pas uniforme. Il y a même quelques secteurs où la CGT se maintient, voire augmente, lorsqu'il existe localement une présence militante suffisante. Le syndicat qui progresse le plus, en contrepartie, est la CGC, ce qui s'explique en partie par l'embauche relativement importante de cadres. La progression de l'abstention (près de 6% en moins) surtout parmi les jeunes nouveaux embauchés est à noter également.

La raison principale de ce recul de la CGT est l'attitude de la direction syndicale faite de conciliation continue avec la direction. Sa première importante capitulation date de 2003, lorsque la CGT a approuvé la liquidation du régime particulier des retraites en vigueur jusqu'à et appelé à signer ce qu'elle qualifiait de « relevé de conclusions » pour éviter de parler d'accord. Devant le tollé assez général, la direction syndicale avait organisé un référendum dans lequel elle appelait, en

même temps que la direction, à approuver ce fameux « relevé de conclusions ». La majorité des votants s'étant prononcé contre l'accord, la CGT avait alors changé son fusil d'épaule, mais il était trop tard: elle avait largement argumenté et démontré que dans cette affaire elle était du côté de la direction et du pouvoir. Elle en sortit déconsidérée.

À l'époque, la CGT représentait encore une force importante dans l'entreprise. Ainsi le 27 mai 2004 elle s'était montrée capable de mobiliser des dizaines de milliers de manifestants à Paris pour tenter de s'opposer à l'ouverture du capital de l'entreprise. Ce fut le point d'orgue de sa puissance. Depuis le déclin a été continu.

Comme dans bien des entreprises, cette période a été marquée par l'attentisme fédéral et confédéral. Ici ou là, la

CGT a accepté de signer des accords défavorables au personnel à propos du temps de travail. Il n'a fallu que quelques années pour que ce syndicat qui était au départ puissant, avec un fort taux de syndicalisation et une importante capacité de mobilisation, recule énormément.

Aujourd'hui la CGT a perdu beaucoup de militants. Rares sont ceux qui vont à la rencontre des jeunes embauchés. Ceux-ci se détournent du syndicalisme et s'abstiennent souvent aux élections.

Le refus d'organiser des luttes sérieuses, les compromissions avec la direction ne font pas que permettre un recul de la situation des travailleurs, ils entraînent en même temps le déclin syndical. C'est partout vrai, mais c'est particulièrement visible chez EDF.

Correspondant LO

Manifestation de la CGT EDF en 2004.



• Sécurité sociale

Ni approche sociale pour les assurés, ni sécurité de l'emploi

En sept ans, la Sécurité sociale a perdu 13 500 emplois, plus de 8% de son personnel, l'équivalent d'un plan de licenciement massif! Et ce n'est pas fini. Cette régression a été obtenue sans fracas: de 2010 à 2013, moins d'un départ en retraite sur deux a été remplacé et pour la prochaine période, allant de 2014 à 2017, les départs à la retraite vont être massifs.

La Sécurité sociale vise une réduction des coûts de 5% l'an prochain. Les dépenses de personnel en constituent 70% et c'est sur ce poste que les dirigeants cherchent les économies. Si les effectifs de la branche allocations familiales n'ont quasiment pas baissé,

elle a le plus grand « stock » de dossiers en retard, car elle gère toutes les prestations sociales. Et de 2014 à 2017, les 2 000 emplois supprimés ne seront que partiellement compensés par des contrats d'avenir ou des CDD. À l'Urssaf de Paris, où aucun départ à la

retraite n'a été remplacé entre 2010 et 2013, on compte 9% d'emplois en moins en quatre ans, et cela doit continuer. La charge de travail a augmenté avec « l'Interlocuteur social unique », avec la prise en charge des cotisations Unedic et la complexité croissante de la législation. Côté assurance maladie enfin, la carte Vitale a supprimé les feuilles maladie et permis de réaliser des gains de productivité. Mais plus de mille emplois y seront supprimés dans les années à venir.

Les dossiers de retraite

sont de plus en plus difficiles à calculer et des retraités attendent plusieurs mois avant d'être payés. Cela n'épargne même pas le personnel de la Sécurité sociale: un collègue de l'Urssaf a appris un matin qu'il était déjà en retraite... depuis cinq jours! Toutes les caisses sont touchées: Montpellier, Lille, Bordeaux, Toulouse ou Marseille. Les directions invoquent, derrière le pic démographique, la nouvelle loi sur les départs anticipés, la réglementation complexe. Mais elles refusent

d'embaucher, poussant aux heures supplémentaires.

Des caisses ont fusionné, supprimant des postes au passage, même si cela les éloigne des assurés et rend le contact plus difficile. Parfois le téléphone externe a été coupé, pour ne pas être perturbé par les questions d'assurés mécontents. Et tant pis pour ceux-ci, laissés sans information.

La population constate que la protection sociale se dégrade. Les salariés de la branche savent pourquoi.

Correspondant LO

• PSA – Mulhouse

La direction à l'offensive

La direction de l'usine PSA de Mulhouse vient de confirmer qu'elle étudiait la possibilité de supprimer une des deux lignes de montage, actuellement dédiées aux modèles Citroën C4, DS4 et Peugeot 2008.

Le PDG Varin l'avait déjà laissé entendre lors des discussions sur l'accord de compétitivité, en expliquant que, pour les usines dont la production annuelle est inférieure à 250 000 véhicules, la question du maintien de deux lignes de production serait posée. Il

visait alors expressément Mulhouse et Poissy.

En confirmant cela, la direction du groupe donne finalement raison aux travailleurs qui se sont récemment opposés à son plan de compétitivité. En effet, les sacrifices exigés des salariés dès l'an prochain (gel des salaires jusqu'en 2016, baisse des primes, flexibilité à outrance, mobilités forcées entre usines du groupe) n'arrêtent en rien l'offensive de PSA. La direction continue d'afficher sa volonté de supprimer des emplois, évoquant un sureffectif de 360 CDI à Mulhouse pour

l'an prochain, et sa vague promesse du « maintien des sites » ne l'empêche absolument pas de vouloir arrêter des lignes entières de production.

L'argumentaire du patron n'a rien d'original : il s'agit selon lui d'être toujours plus performants, plus compétitifs, de « préparer l'avenir ». L'avenir des actionnaires, et en particulier des premiers d'entre eux, la famille Peugeot, est en effet assuré : selon le magazine suisse *Bilan*, la fortune du seul héritier de la famille vivant en Suisse s'est accrue de 570 millions d'euros en un an, et elle avoisine les 2,5 milliards d'euros !

C'est dire l'immensité de la fortune de toute la famille. Et c'est pour l'augmenter encore qu'ils continuent de préparer pour les travailleurs un avenir fait de chômage pour certains et d'épuisement au travail avec des salaires diminués pour les autres.

Il n'est pas question pour les travailleurs, à Mulhouse comme dans les autres usines du groupe, d'accepter ce lot d'attaques. Pour garantir les emplois et les salaires, il faudra faire payer la famille Peugeot, riche à milliards de l'exploitation de milliers de travailleurs.

Correspondant LO

• PSA – Poissy

Heures supplémentaires pour les uns, chômage pour les autres

Au comité d'entreprise du site de Poissy du vendredi 6 décembre, la direction de PSA a annoncé de nouvelles attaques. Sur ce site, il y a encore deux lignes de montage : l'une produit la 208 sur deux équipes alternées, l'autre les C3/DS3 sur deux équipes plus une équipe de nuit.

Sur la ligne 208, la direction a annoncé qu'elle envisageait de supprimer une équipe en avril prochain et de supprimer cette ligne de production en 2015, un an après. Sur la ligne C3/DS3, elle a annoncé une avalanche d'heures supplémentaires pour tout le premier semestre : trois samedis par mois travaillés et des heures en plus le soir. Elle prévoit aussi une montée en cadence de 45 à 50 véhicules par heure de la production des C3/DS3. Suivant la ligne sur laquelle on est, d'un côté on subit le chômage

technique et la menace de fermeture de la ligne, de l'autre on doit faire des heures supplémentaires en rafales. En 2015, la direction envisage de faire passer les trois modèles sur une seule ligne, en faisant tourner la chaîne à 60 véhicules par heure.

Cette organisation de la production complètement démentie fait les affaires de la famille Peugeot : en même temps qu'elle prépare la baisse de la production globale du site, elle aggrave l'exploitation. Il y a des ouvriers qui viennent du site d'Aulnay et qui rappellent qu'eux-mêmes ont déjà vécu ça à Aulnay quand l'usine est passée de deux lignes de montage à une seule.

Alors interdire les suppressions d'emplois et répartir le travail entre tous, à Poissy, ça a un sens même à l'échelle du site.

Correspondant LO



La famille Peugeot ne connaît pas la crise

Quarante-cinq exilés français figurent dans le palmarès réalisé par le magazine helvétique *Bilan* des 300 familles les plus riches de Suisse dont la fortune globale a encore augmenté de 12 % cette année.

En bonne position des exilés figure la famille Peugeot, installée dans le canton de Vaud. Le journal précise qu'il n'y aurait qu'un seul membre de la famille Peugeot vivant en Suisse, à la tête d'une fortune estimée

entre 1,6 et 2,5 milliards d'euros. Par rapport à l'année 2012, cela fait 570 millions d'euros supplémentaires. Rien que cet héritier suisse, dont on connaît juste la fortune mais pas le prénom, a gagné en un an cinq fois plus que ne doit rapporter le plan de compétitivité imposé par Varin aux 60 000 travailleurs du groupe PSA.

Selon *Bilan*, l'augmentation de la fortune de ce Peugeot vivant en Suisse est due à la remontée des actions du groupe qui ont

doublé de valeur en un an et au fait que « le cours de la FFP s'est aussi envolé ces derniers mois ». La FFP est la holding des Peugeot par laquelle ils ont des participations non seulement dans PSA Peugeot-Citroën, mais également dans l'aéronautique (Zodiac), le petit électroménager (Seb), les maisons de retraite (Orpéa), les sondages d'opinion (Ipsos), le racket des automobilistes (autoroutes Sanef), le nettoyage industriel (Onet)...

Si un seul des 300 membres de la famille Peugeot qui sont

porteurs de parts de la FFP a vu sa fortune augmenter de 570 millions, cela donne une idée de la fortune totale de cette famille bourgeoise ! Une famille qui paye grassement des PDG comme Philippe Varin pour faire des discours sur le « coût du travail », la « compétitivité » et la nécessité de « faire des efforts ».

Des mensonges grossiers comme le prouve l'augmentation continue, quelle que soit l'évolution des ventes de voitures et de leurs fortunes.

Étienne HOURDIN

• Snecma Corbeil

Un licenciement scandaleux

Lundi 25 novembre un jeune tourneur de 28 ans ayant douze ans d'ancienneté, a été licencié par la direction de la Snecma. Le motif serait une vive discussion entre le jeune ouvrier et un petit chef, jugé par beaucoup particulièrement arrogant et agressif.

De telles altercations ne sont pas rares dans les ateliers, où la direction met une pression permanente pour augmenter la production. Cela se termine souvent par une franche explication entre l'ouvrier et le chef. Parfois, l'intervention d'une tierce personne permet de calmer le jeu, et cela s'arrête là.

La procédure de licenciement engagée cette fois-ci par la direction a choqué de nombreux salariés. Une pétition a recueilli 600 signatures. Plusieurs débrayages, dont le plus important a réuni 150 personnes, ont été organisés pour protester contre ce qui était ressenti par tous comme une injustice.

Dans l'aéronautique, les carnets de commandes sont pleins. Pour faire face aux besoins de la production, et augmenter les cadences dans les ateliers, la direction générale veut à tout prix une main-d'œuvre qui produise sans broncher.

Le seul tort imputé à ce jeune ouvrier est d'avoir refusé de courber l'échine et d'avoir tenté de résister aux pressions. En refusant de désavouer sa maîtrise, la direction au plus haut niveau, a voulu faire un exemple. Elle entend ainsi montrer que ceux qui refusent de rentrer dans le rang peuvent être licenciés à tout moment.

Les protestations des travailleurs montrent en tout cas qu'ils n'entendent pas se laisser intimider et que contre les agissements de la direction, ils sont prêts à exprimer leur colère.

Correspondant LO

• Délifrance – Landevant (Morbihan)

Les ouvriers refusent d'être roulés dans la farine

C'est la grève à l'usine Délifrance de Landevant contre le plan de licenciements préparé par ce spécialiste des viennoiseries surgelées et l'un des leaders en matière de galette des rois. Loin d'être une PME de l'agroalimentaire, Délifrance appartient au géant NutriXo qui possède de nombreuses filiales à l'échelle internationale.

Les rumeurs étaient déjà bien pesantes cet été, la direction ne ménageait pas sa peine pour communiquer tout azimut sur les difficultés de l'entreprise et ses risques de perte du marché anglais. Tout cela pour annoncer fin novembre que, sur un effectif de 322 personnes que compte encore l'usine, il y aurait 43 suppressions d'emplois. Le prétendu

« Plan pour la sauvegarde de l'emploi » concerne 46 personnes pour le groupe Délifrance, 43 à Landevant et trois à Ivry-sur-Seine.

Sentant la colère monter et dans un climat marqué par les manifestations de Quimper, la direction locale s'est lancée dans des négociations censées faire passer les attaques.

Chacun est choqué de voir

un groupe aussi riche aggraver l'hécatombe du chômage, dans un secteur et une région déjà aussi touchés. Certains salariés espéraient au moins pouvoir obtenir 20 000 euros de prime pour les embauchés de moins de cinq ans, et 40 000 pour les plus anciens. Mais la direction nationale, elle, n'était prête à s'engager... sur rien. Du coup, les représentants syndicaux (CFDT) ont claqué la porte des négociations le vendredi 29 novembre et appelé à la grève.

Depuis le 1^{er} décembre, la grève est donc massive et touche plus de 90 % du

personnel. Un travailleur de nuit raconte n'avoir jamais vu un tel mouvement où, de la chaîne à l'équipe de nettoyage de nuit, des petits chefs aux bureaux, tout le monde est entré dans le mouvement et se relaie pour occuper une partie des locaux. Blocage de la RN 165, délégation à la préfecture de Vannes, les grévistes tentent de faire entendre leur colère.

La direction nationale a attendu le vendredi 6 décembre, voyant que la grève ne faiblissait pas, pour faire mine de rouvrir les négociations. Mais les travailleurs n'ont pas cédé à son chantage qui

leur enjoignait de reprendre le travail avant toute véritable discussion.

Des représentants de la CGT et du PCF sont venus apporter leur soutien aux grévistes qui poursuivaient leur mobilisation, et si les bureaux ont repris le travail, c'est à plus de 82 % que la grève a été reconduite en début de semaine. Sur les chaînes et dans l'équipe de nuit, le moral des grévistes qui occupent l'entreprise est là, et beaucoup disent : « Ça faisait bien longtemps que je n'avais pas eu autant de plaisir à me lever pour aller à l'usine. »

Correspondant LO

• La Redoute – Roubaix-Wattrelos

Pour sous-traiter les licenciements, Pinault a choisi le repreneur

Après des mois d'un faux suspens sur les noms d'éventuels repreneurs, la direction de Kering, qui contrôle l'entreprise, a annoncé le mercredi 4 décembre le repreneur de La Redoute et de Relais Colis. Ce sera... la PDG actuelle de La Redoute, Nathalie Balla, accompagnée d'un directeur financier en lien avec La Redoute et qui appartient au groupe Pinault.

Le choix de Pinault, actionnaire principal de Kering, s'est ainsi porté sur les actuels dirigeants, qui recevront La Redoute d'ici à la fin du premier semestre 2014 pour un euro symbolique et une enveloppe dont le montant serait de plusieurs centaines de millions

d'euros. Pour reprendre l'entreprise ? En fait, pour sous-traiter les licenciements !

Depuis l'annonce, Pinault, les dirigeants de l'entreprise mais aussi des dirigeants socialistes du Nord se répandent dans les médias pour parler d'une solution du « mieux-disant

social » mais c'est se moquer du monde. Depuis 2009, Nathalie Balla a supprimé 1 700 postes à La Redoute ; elle a, entre autres, externalisé les salariés de la DIAM ou fait arrêter les « bus des mines » transportant les salariés, poussant à la démission certaines d'entre elles ayant plusieurs dizaines d'années d'ancienneté.

À la suite de l'annonce, une centaine de salariés ont débrayé deux heures. Pendant toute la semaine, des travailleurs, syndiqués ou non, ont distribué des tracts aux sorties de métro,

sur les marchés pour préparer la prochaine manifestation à Roubaix, le vendredi 13 décembre. Ils étaient plus d'une vingtaine sur le marché de Wattrelos, dimanche 8 décembre.

La direction parle désormais de nouvelle organisation du travail, d'un nouveau site de logistique, de mesures d'âge ou de départs volontaires, sans rien indiquer de précis... bref une tentative de sa part pour créer à nouveau un faux suspens.

Quel que soit l'avenir que préparent les repreneurs, les travailleurs ne peuvent compter

que sur leur mobilisation pour exiger qu'il n'y ait aucun licenciement et des garanties de salaires pour tous les salariés actuels dans les années à venir.

Pinault, encore propriétaire de l'entreprise, a les moyens. Sa fortune s'est accrue de quatre milliards d'euros rien qu'en 2012. Quatre milliards d'euros représentent le paiement de salaires à 1 500 euros, avec en plus les cotisations patronales, pendant dix ans pour 11 000 salariés ! Ceux de la Redoute sont 2 700.

Correspondant LO

• Hôpital de Calais

Embauche : un mot interdit

L'hôpital de Calais, ouvert il y a un peu plus d'un an, a reçu début décembre une visite pour faire l'état des lieux en vue de son accréditation en 2015.

Mais comment, sans effectif suffisant, respecter rigoureusement les protocoles d'hygiène et de soins, comment réduire au maximum les risques d'erreurs médicamenteuses ? Comment l'hôpital pourrait-il être fonctionnel quand la polyvalence devient la règle, quand les postes de ceux qui partent ne sont pas pourvus, quand se multiplient les contractuels jouant les bouche-trous, et jetables comme des kleenex ? « Méthodologie, secret

professionnel, gestion... », la direction n'a que ces mots à la bouche, mais « embauche de personnel », elle ne connaît pas. Tous les problèmes seraient résolus grâce à la « réorganisation », mot hypocrite qui masque souvent l'intensification du travail.

On voit à quelle absurdité a abouti la « mutualisation des moyens » tant vantée en blanchisserie. Aujourd'hui, celle de Calais centralise le traitement du linge sale de deux autres hôpitaux, Dunkerque et Saint-Omer. Or le rythme du nettoyage ne suit pas. Résultat : le linge propre n'arrive pas en temps utile dans les services, qui se retrouvent en panne de draps, de couverture, de



Grève en février 2013 au Centre hospitalier de Calais.

lavettes... Le personnel, qui y travaille dur, n'y est pour rien. On doute que l'équipe d'accréditation en déduira la nécessité d'embaucher en blanchisserie.

Le rêve de la direction serait-il de faire tourner l'établissement sans personnel ? Pour l'entretien des espaces verts, elle a confié la tonte des herbes à un troupeau de moutons : eux au moins ne demandent pas de salaire !

Le manque d'effectifs rend l'hôpital inhumain. Le personnel, qui doit subir des discours et des réunions sur la « qualité », souffre de ne pas pouvoir accomplir correctement sa tâche, conscient que les patients en pâtissent, en particulier dans les services les plus démunis comme la gériatrie. Et puis se retrouver à deux là où il faudrait être quatre ou cinq, cela entraîne le stress,

l'épuisement et les maladies, ce qui aggrave la pénurie.

Le ministère de la Santé, ou plutôt de l'austérité dans la Santé, a eu un serviteur aux ordres en la personne de l'ancien directeur. Gageons que le nouveau qui vient de prendre ses fonctions a bien l'intention lui aussi de continuer dans le même sens... à moins que le personnel ne l'oblige à en changer.

Correspondant LO

• RTM – Marseille

Face à la grève des conducteurs de bus La direction doit en rabattre



Le délégué s'adresse aux chauffeurs au dépôt de Saint-Pierre, le 5 décembre.

Débutée à l'appel de la CGT le lundi 2 décembre, la grève de la Régie des transports marseillais (RTM), essentiellement des chauffeurs de bus, continuait encore mardi 10 décembre pour la défense de leurs salaires et de leurs conditions de travail. Depuis plus d'une semaine, toute la ville de Marseille se retrouve sans bus.

Vendredi 6 décembre, à la demande de la direction, six élus syndicaux étaient entendus en comparution immédiate pour une prétendue « entrave à la liberté du travail ». Le juge demandait la levée des « piquets de grève bloquants », alors que les piquets n'avaient pas fermé toute sortie pour les bus. D'ailleurs, fait révélateur du mécontentement des chauffeurs, bien que les piquets de grève se soient depuis le jugement éloignés des voies de sortie, il y a eu plus de grévistes qu'aparavant.

Seuls quelques bus sont sortis.

Quelques mécanos se sont ensuite joints au mouvement, de même que le syndicat Sud. Lundi 9 décembre, 70 % des chauffeurs du dépôt d'Arenc et de celui de Saint-Pierre étaient en grève, ainsi que 60 % du dépôt de La Capelette et 10 % du dépôt de La Rose où FO est majoritaire.

Si jusqu'alors la direction avait dit qu'elle n'accepterait de négocier que si les tramots reprenaient le travail, l'annonce d'un projet de manifestation

devant la mairie et sans nul doute la détermination évidente des tramots l'ont amenée à annoncer l'ouverture de négociations. Bien qu'elle ait tenté de dénigrer le mouvement, d'arguer que tous les problèmes posés étaient déjà en cours de discussion et d'affirmer que la CGT n'avait pour but que de préparer les élections professionnelles, elle a donc dû changer de ton.

Ce mouvement a bien permis aux chauffeurs de bus d'exprimer leur mécontentement, aggravé par les conditions de travail difficiles dues aux travaux qui défoncent les rues de Marseille en bien des secteurs.

Correspondant LO

• RATP, dépôt de la Croix-Nivert – Paris 15^e

Grève contre une sanction

Environ la moitié des machinistes du dépôt des bus et du tramway T3 de la Croix-Nivert étaient en grève jeudi 5 décembre contre la convocation d'un conducteur de bus, par ailleurs militant de la CGT, en procédure disciplinaire pouvant aller au licenciement.

Il lui est reproché d'être intervenu contre les pressions qu'un formateur exerçait envers un jeune non titulaire, à qui il demandait de venir travailler sur ses jours de repos, comme cela se pratique de plus en plus dans les dépôts de bus, vu le manque de personnel pour couvrir les services.

Il s'agissait pour les grévistes de défendre les militants qui combattent le climat répressif du dépôt où, au moindre prétexte, les procédures disciplinaires sont nombreuses.

Et il n'y a pas qu'à la Croix-Nivert que la direction agit ainsi. Il y a des licenciements, des sanctions dans bien d'autres dépôts



de bus de la RATP. Ainsi un jeune machiniste, adhérent de la CGT, a dernièrement été licencié au dépôt de Neuilly-Plaisance et un autre a eu dix jours de mise à pied parce qu'ils avaient refusé d'exécuter un ordre contrevenant à leur prescription médicale en tant que conducteur médicalement « inapte provisoire à la conduite ».

Le 5 décembre, des délégations d'autres machinistes venus des divers dépôts de la région parisienne, ainsi que des délégations d'hospitaliers, d'agents de la Ville de Paris sont venues au dépôt de la Croix-Nivert

appuyer les grévistes. Ceux-ci ont accompagné leur collègue jusqu'à l'entrée du bureau dans les étages.

La direction a invoqué le délai légal pour donner sa décision, entre un jour et un mois après l'entretien disciplinaire. Si l'on ne connaît donc pas encore sa décision, la mobilisation a d'ores et déjà montré que la direction n'a pas le terrain libre, et que la grève pourrait être plus forte en cas de lourde sanction. Comme le disait le panneau d'un gréviste, « répression = rébellion. »

Correspondant LO

• Ardoisières de Trélazé (Maine-et-Loire)

Sous le prétexte mensonger du manque d'ardoise

Fermeture annoncée

Le 25 novembre, la direction des Ardoisières d'Angers annonçait la fermeture de l'entreprise et le licenciement de 157 travailleurs. Cela dans une société appartenant au groupe Imerys, spécialisé dans l'exploitation des minéraux industriels et qui cette année a annoncé plus de 300 millions d'euros de bénéfices, dont 117 millions ont été redistribués en dividendes aux actionnaires.

Le site ardoisier est situé dans l'agglomération d'Angers, à Trélazé, une ville de 12 000 habitants. L'extraction de l'ardoise à Trélazé remonte au Moyen âge. Dans la première moitié du 19^e siècle, cette extraction est devenue industrielle. À la fin des années 1960, près de 3 000 salariés travaillaient aux ardoisières. Puis les sociétés des ardoisières ont cherché à exploiter des gisements moins coûteux, en particulier en Espagne, plus précisément en Galice. Là l'ardoise se trouve en surface, alors qu'en Anjou il faut descendre à 400 mètres de profondeur.

En 1983, une première vague de licenciements a touché les ardoisières, puis d'autres en 1986 et en 1993. À chaque fois, la direction prétend qu'il n'y a plus assez d'ardoise en Anjou. Aujourd'hui, pour justifier la fermeture totale elle affirme même qu'il n'y en a plus du tout.

Comme l'ont démontré les syndicats des ardoisières, c'est un mensonge pur et simple. À nombre constant de salariés, il reste suffisamment d'ardoise pour plusieurs dizaines d'années d'exploitation. Il y a d'ailleurs une forte demande pour l'ardoise de Trélazé, en particulier sur les chantiers des monuments historiques.

Jusqu'en 1986, il y avait deux sociétés concurrentes sur le site ardoisier, les Ardoisières d'Angers et les Ardoisières de l'Anjou. Cette concurrence s'est soldée par la fermeture des Ardoisières de l'Anjou et le licenciement de près de 200 mineurs. La production sur le site exploité par cette entreprise a alors été stoppée. Or ce site de Grand'Maison n'était pas du tout épuisé quand la société qui l'exploitait a fermé. Il

reste de quoi extraire de l'ardoise pendant de nombreuses années.

Cette fiction de l'épuisement du site ardoisier cache une réalité beaucoup plus sordide. Imerys prétend en effet perdre 15 millions d'euros par an dans l'extraction de l'ardoise à Trélazé. Mais, surtout, l'exploitation ardoisère nécessite des investissements constants qui ne rapportent pas autant ni aussi vite que les actionnaires le voudraient. Ils préfèrent, et de loin, consacrer les sommes nécessaires à ces investissements à la spéculation dans laquelle le groupe, comme bien d'autres, s'est spécialisé.

Les travailleurs des ardoisières ne croient pas un seul mot de ce que leur raconte la direction d'Imerys. Non seulement ils savent qu'il reste de l'ardoise, mais ils ont aussi de sérieux doutes sur le prétendu déficit annuel de 15 millions annoncé par la direction. D'ailleurs, quand bien même il s'avèrerait qu'il n'y a plus de gisement exploitable, la Société des Ardoisières d'Angers pourrait prendre sur les énormes profits qu'elle a engrangés au fil des ans pour garantir le revenu des travailleurs.

Ceux-ci, avec raison, ont décidé de se battre pour sauver leurs emplois. Ce n'est évidemment pas sur les pouvoirs publics et le gouvernement qu'ils peuvent compter pour leur venir en aide. Ce dernier leur donnera de bonnes paroles, comme il le fait depuis mai 2012 pour les travailleurs victimes de licenciements et rien de plus. Alors les travailleurs demandent à l'ensemble de la population de l'agglomération de les soutenir dans leur lutte contre la fermeture des Ardoisières.

Correspondant LO

• Ukraine

Une population prise entre deux feux

Plus de deux semaines ont passé depuis le début des manifestations, de plus en plus nombreuses et radicales dans la forme, contre la décision du gouvernement ukrainien de refuser l'accord d'association proposé par l'Union européenne. Le président Ianoukovitch, qui s'était opportunément tenu à l'écart de la répression policière des premiers jours en s'envolant pour des voyages officiels en Chine, puis en Russie, prend maintenant la posture du conciliateur.

Ianoukovitch peut se dire d'autant plus facilement ouvert à des négociations avec l'opposition que celle-ci, divisée entre divers courants, n'a ni leader reconnu – au contraire de la « révolution orange » qui l'avait écarté de la présidence voici dix ans – ni perspectives politiques communes.

Une opposition éclatée

Certains, tel l'ex-champion du monde de boxe Klitchko et son parti Oudar (« Le coup porté ») aimeraient accéder au gouvernement, mais restent minoritaires, même au sein de l'opposition. Quant au précédent président Iouchtchenko, son passage aux affaires l'a tellement usé qu'il semble hors jeu. Son ancienne alliée et rivale, Ioulia Timochenko, compte, elle, de nombreux partisans. Mais elle se trouve derrière les barreaux, condamnée pour des trafics financiers quand elle dirigeait le gouvernement « orange ». Certes, elle ne fait pas exception parmi les politiciens de ce pays. Du coup, elle accuse à son tour l'actuel président, corrompu jusqu'à la moelle, d'avoir trouvé là un prétexte pour la neutraliser politiquement.

Les lunettes très spéciales de Bruxelles

Face à ces deux principaux dirigeants ukrainiens, aussi peu reluisants l'un que l'autre, l'Union européenne a fait son choix, mais un choix qui varie au gré des besoins. Ainsi, Bruxelles exige la libération de Timochenko, qui a l'habileté de se dire pro-européenne. Mais ces derniers mois, les dirigeants européens se faisaient plus discrets sur ce thème quand ils négociaient un accord avec Kiev, que Ianoukovitch semblait prêt à ratifier. Ils auraient même pu alors présenter comme fréquentable ce même personnage qu'ils ont vilipendé des années durant comme mafieux et pro-russe. Ce que

Ianoukovitch est aussitôt redevenu, aux yeux des dirigeants européens, dès qu'il a refusé de signer le traité concocté par Bruxelles.

La même cécité à éclipses semble avoir atteint les gouvernements et médias ouest-européens qui, depuis bientôt trois semaines, décrivent les manifestants de Kiev comme des démocrates pro-européens. Qu'il y en ait parmi eux est certain, mais il est tout aussi certain qu'une composante du mouvement, et non des moindres, est faite d'ultra-nationalistes, racistes et antiouvriers.

Ianoukovitch, en tout cas, mise sur l'essoufflement du mouvement. Quant à l'Union européenne, tout en soutenant bruyamment ce qu'elle décrit comme les aspirations européennes des opposants à Ianoukovitch, elle ne serait sans doute pas fâchée de voir ce dernier reprendre la situation en main, du moins éviter qu'elle ne prenne un tour explosif, avec le risque de partition de ce pays de 46 millions d'habitants, situé au cœur de l'Europe, entre un Ouest nationaliste dit « pro-européen » et un Sud et un Est dits « pro-russes ».

L'État ukrainien est au bord de la cessation de paiement et le FMI met comme condition à son « aide » financière que Kiev s'en prenne aux conditions d'existence déjà plus que précaires des classes laborieuses de tout le pays. L'Union européenne, qui n'avait de toute façon rien à offrir à l'Ukraine avec son contrat d'association, ne lui aurait réservé que les coups qu'elle et ses banquiers ont déjà portés aux travailleurs de Grèce, d'Espagne, du Portugal notamment. Alors, à tout prendre, les dirigeants des États impérialistes de l'Union européenne préfèrent que ce soit un Ianoukovitch qui endosse la responsabilité de cette situation dramatique, avec dans son ombre Poutine.

Pierre LAFFITTE



Svoboda, une extrême droite raciste et antiouvrière

Parmi les courants en vue de l'opposition ukrainienne, Svoboda (« Liberté ») est un parti qui, jusqu'en 2004, s'appelait Parti national-socialiste d'Ukraine, avant de troquer ce nom pour celui plus neutre d'Union panukrainienne Liberté, mais sans rien renier de ses orientations d'extrême droite.

Sur fond d'appauvrissement de la population et de discrédit des partis au pouvoir, Svoboda a obtenu 10 % des suffrages (plus de deux millions de voix) et 38 députés aux législatives d'il y a un an. Ce parti se réclame de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN) et de sa branche armée OuPA qui, durant la Seconde guerre mondiale, participèrent à l'extermination des Juifs et des Polonais en Ukraine, ainsi qu'à la chasse aux communistes. Ils s'y employèrent, d'abord en supplétifs de l'armée allemande, puis en s'opposant à elle. Enfin, en 1944, ils retournèrent toutes leurs forces – jusqu'à 150 000 combattants – contre l'armée et le régime soviétiques, jusqu'au début des années 1950.

Sur la place centrale de la « révolution orange » de 2003 à Kiev, rebaptisée EuroMaïdan ces jours-ci, les drapeaux

de l'OUN-OuPa flottent nombreux et très visibles depuis fin novembre. Les gouvernements d'Europe de l'Ouest ont préféré ne pas les voir. Les « jeunes manifestants pro-européens » décrits par certains commentateurs sont en fait des activistes armés et masqués de Svoboda qui ont abattu une statue de Lénine à Kiev aux cris de « À bas la vermine communiste ». Ce sont les mêmes qui « fêtent » chaque année la formation, en 1943, de la division des Waffen SS ukrainiens. Ces activistes d'extrême droite s'en prennent verbalement, et à l'occasion physiquement, à tous ceux qui – parce que juifs, russes, homosexuels, tziganes ou militants de gauche – ne sont pas assez ukrainiens à leurs yeux.

Ainsi, le 4 décembre à Kiev, en marge des manifestations, ils ont agressé des militants syndicalistes, blessant trois d'entre eux. Dans l'ouest de l'Ukraine, où ils sont les plus

forts, ils n'hésitent pas à rosser ceux qui s'expriment en russe dans la rue. Dans d'autres régions, majoritairement russophones, on les voit aussi s'adresser aux éléments déclassés de la société, voire aux travailleurs menacés de licenciements – et sur cet terrain, ils sont malheureusement bien souvent les seuls –, en faisant mine de soutenir leur lutte pour leurs emplois, en ajoutant même qu'une industrie ukrainienne puissante est nécessaire... pour « quand il y aura la guerre avec la Russie ».

Si toute une partie des manifestants n'approuvent pas Svoboda, cela ne les a pas empêchés jusqu'à maintenant d'accepter de les côtoyer dans le centre de Kiev. Mais la présence de ces émules du fascisme a fini par en repousser d'autres qui participaient au mouvement par dégoût, plus que justifié, du régime Ianoukovitch, et de celui de Poutine qu'ils craignent pour leur pays, même s'ils se font bien des illusions sur les changements qu'un rapprochement avec l'Union européenne pourrait apporter à l'Ukraine.

P.L.

• Espagne – Aéroport de Ciudad Real

Capitalisme en crise

À Madrid, l'aéroport de Ciudad Real est à vendre. Sa mise à prix est fixée à 100 millions d'euros, soit dix fois moins que son coût de construction évalué lors de son inauguration en 2009.

Construit pendant la vague de spéculation immobilière en Espagne qui entretenait la croissance des

profits, ses promoteurs privés ont vu grand. Bien que situé dans une petite ville à 200 kilomètres au sud de Madrid, ils avaient prévu la plus longue piste d'atterrissage d'Europe pour pouvoir accueillir les A380, avec une capacité d'accueil de 10 millions de passagers par an. Le milliard d'euros dépensé

pour sa construction n'a pas été perdu par tout le petit monde des patrons du BTP. Mais les compagnies low cost que les propriétaires privés prévoient d'attirer se sont finalement installées sur l'aéroport de Madrid-Barajas qui a lui aussi été agrandi à cet effet. À l'anarchie du marché capitaliste, où les

patrons se font concurrence sans tenir compte des besoins réels, se sont ajoutées les conséquences du krach de l'immobilier de 2009 qui a ralenti l'activité économique du pays. Depuis 2011, l'aéroport n'a plus accueilli un seul vol commercial.

Ce n'est pas le seul cas en Espagne, où des dizaines

d'aéroports sont au bord de la faillite. Mais celui de Ciudad Real concentre toute l'aberration d'un système, avec d'un côté une énorme construction inutile, de l'autre des sommes faramineuses parties grossir la fortune des entrepreneurs du BTP.

Gilles BOTI